

LES OUVRAGES MILITAIRES ROMAINS EN GAULE SOUS LE HAUT-EMPIRE VERS UN BILAN DES RECHERCHES RECENTES

Au livre IV des ›Annales‹, Tacite, brossant le tableau des forces militaires de l'Empire sous Tibère, décrit ainsi la garnison des Gaules: *Praecipuum robur Rhenum iuxta, commune in Germanos Gallosque subsidium octo legiones erant* (5,1). Ailleurs, évoquant la révolte du gouverneur de Lyonnaise en 68, l'auteur des ›Histoires‹ a cette expression: *Vindex cum inermi provincia* (I,16).

Ces deux phrases, l'une et l'autre bien connues, ont généralement fait penser que l'armée romaine avait quitté l'intérieur des Gaules après la défaite de Lollius et était définitivement installée sur les bords du Rhin au début de la grande offensive de Drusus. La cohorte lyonnaise suffisait à tenir en respect des Gaulois pacifiés, sauf à faire venir, en cas de difficultés, quelques renforts du *limes*, comme ce fut le cas en 21. Témoignerait encore de cette situation un passage célèbre de Flavius Josèphe (BJ II,16,4), où est évoquée la garnison des Gaules: ›(Les Gaulois) supportent cela non par manque de courage ou parce qu'ils seraient de race inférieure, eux qui ont soutenu une guerre de 80 ans pour leur liberté, mais parce qu'ils restent frappés de terreur devant la puissance des Romains et la chance qui l'accompagne et qui leur a valu encore plus de succès que les armes: aussi sont-ils tenus dans la servitude par 1200 soldats‹.

César, bien entendu, avait laissé des troupes dans sa nouvelle conquête, d'autant plus nécessaires que la Gaule n'était encore que superficiellement pacifiée: les sources, bien que rares et fragmentaires, laissent en effet entrevoir une série d'opérations militaires qui s'échelonnent de 46 à la défaite de Lollius, et dont E. M. Wightman a dressé le tableau¹. Les troupes qui prenaient part à ces campagnes de pacification avaient nécessairement besoin de cantonnements, et c'est à cette période chronologique de l'histoire de la Gaule qu'il faudrait attribuer la plupart des ouvrages militaires romains connus sur le sol français.

Telle est, au fond, la thèse d'E. Ritterling, dans un article qui est resté longtemps, faute de mieux, l'une des bases de notre connaissance de l'armée romaine en Gaule sous Auguste². Partant du texte célèbre dans lequel Strabon (IV,6,11) décrit le réseau routier d'Agrippa, E. Ritterling localisait l'armée des Gaules près des grands nœuds de communication, définis comme zones d'importance stratégique: le pays lingon, celui des Rèmes, celui des Santons, la ville de Nérès, dans l'Allier. C'est là qu'auraient été hébergées les six légions de la garnison des Gaules³, hypothèse qui a paru longtemps d'autant plus vraisemblable que c'est dans ces régions que sont situés les rares vestiges militaires connus – ou supposés tels – sur le territoire français: Mirebeau, Arlaines, Aulnay-de-Saintonge, Nérès, datés par la même occasion de l'époque augustéenne précoce (fig. 1)⁴.

Cette thèse, avec le temps, a reçu quelques critiques nuancées d'A. Grenier, pour qui le camp d'Aulnay devait être Tibérien plutôt qu'Augustéen, celui d'Arlaines Flavien et non Julio-Claudien⁵. E. M. Wightman, pour sa part, est revenue plus ou moins au schéma d'E. Ritterling, en tentant d'y ajouter le té-

¹ E. M. Wightman, La Gaule chevelue entre César et Auguste. Actes du IX^e Congrès international d'études sur les frontières romaines, Mamaïa 6-13 sept. 1972 (1974) 473-483.

² E. Ritterling, Zur Geschichte des römischen Heeres in Gallien unter Augustus. Bonner Jahrb. 114-115, 1906, 159-188.

³ Ce chiffre de 6 légions, qui n'a jamais été sérieusement réexaminé depuis E. Ritterling, repose, dans l'esprit du savant allemand, sur une constante numérique de l'armée augustéenne, et sur une bipartition des forces militaires: 3

légions en Gaule chevelue, 3 en Aquitaine. C'est le même nombre qu'on retrouve ensuite au début des opérations de Drusus contre les Germains. La plupart des ouvrages sur l'armée romaine de cette époque dépendent encore pour une large part de cet article d'E. Ritterling; témoin C. M. Wells, *The German policy of Augustus* (1972) 94.

⁴ Pour E. Ritterling, en outre, la présence de l'armée était assurée par la découverte, dans ces régions, de céramique arétine, dans laquelle le savant allemand voyait un produit de consommation typiquement militaire.

⁵ A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine I* (1931).

moignage des monnaies indigènes, frappées sous Auguste, et considérées par elle comme un signe probable de l'occupation militaire⁶. Dans tous ces raisonnements, l'archéologie a tenu peu de place. Or, depuis une dizaine d'années, des progrès sensibles ont été faits en France, dans ce domaine, et il est sans doute temps de dresser un premier bilan, d'autant que les recherches restent pour une part inédites ou mal connues. Je laisserai ici de côté la question très particulière des cantonnements de la flotte, dont j'ai parlé ailleurs, et celle des ouvrages césariens indiscutables, comme Alésia, pour me consacrer exclusivement aux camps du Haut-Empire⁷. Il convient toutefois de dire dès maintenant quelques mots du site de Mauchamp, dont la datation césarienne a souvent été contestée.

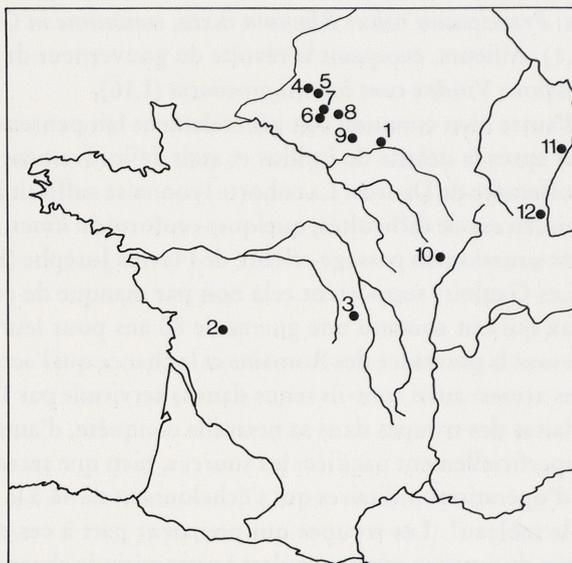


Fig. 1 Carte des fortifications citées dans le texte: 1 Mauchamp. – 2 Aulnay-de-Saintonge. – 3 Néris-les-Bains. – 4 Liercourt-Erondelle. – 5 La Chaussée-Tirancourt. – 6 Vendeuil-Caply. – 7 Folleville. – 8 Villers-lès-Roye. – 9 Arlaines. – 10 Mirebeau. – 11 Strasbourg. – 12 Biesheim.

1. Mauchamp

La localisation de la bataille de César, sur l'Aisne, a passionné des générations d'historiens, qui ont pris parti pour ou contre les fouilles de Napoléon III. Le dossier a été réexaminé assez récemment, avec de bons arguments, par Ch. Peyre, auquel nous emprunterons l'essentiel de la démonstration⁸.

On sait les péripéties de la campagne de 57: le proconsul tente de soumettre l'ensemble des Belges coalisés, sauf les Rèmes, qui se sont déclarés ses alliés. »Quand César vit que les Belges avaient fait leur concentration et marchaient vers lui, quand il sut par ses éclaireurs et par les Rèmes qu'ils n'étaient plus bien loin, il fit rapidement passer son armée au nord de l'Aisne, qui est aux confins du pays rémois, et établit là son camp. Grâce à cette disposition, César fortifiait un des côtés de son camp en l'appuyant à la rivière, il mettait à l'abri de l'ennemi ce qu'il laissait derrière lui, il assurait enfin la sécurité des convois que lui enver-

⁶ Wightman (note 1). – Pour E. M. Wightman, les monnaies indigènes d'époque augustéenne auraient été frappées pour payer les troupes, au moins jusque vers 20 avant J.-C.

⁷ L'archéologie des fortifications césariennes d'Alésia devrait être sensiblement renouvelée lorsque seront publiées les photographies aériennes de R. Goguy. Quant à la matérialité des camps de Gergovie, elle paraît toujours aussi suspecte: voir par exemple J. Harmand, Compte-

rendu de P. Eychart, Gergovie, légende et réalité (1969), dans: *Latomus* 30, 1971, 199-202. Sur les camps de la flotte, voir mon ouvrage, *Mare nostrum. Les infrastructures, le dispositif et l'histoire de la marine militaire sous l'Empire romain* (1986) avec la bibliographie.

⁸ Ch. Peyre, Le champ de bataille de l'Aisne (César, B. G. II, 8-9). *Revue Etudes Latines* 56, 1979, 175-215.

raient les Rèmes et les autres cités. Un pont franchissait cette rivière. Il y place un poste, et laisse sur la rive gauche son légat Q. Titurius Sabinus avec six cohortes; il fait protéger le camp par un retranchement de douze pieds de haut, et par un fossé de dix-huit pieds⁹. La position de César est donc claire: une colline sur la rive septentrionale de l'Aisne. Restait à la découvrir parmi les diverses hypothèses possibles, et le choix de Napoléon se porta sur la butte de Mauchamp, près de Berry-au-Bac, non loin de la route de Reims à Laon (Dép. de l'Aisne) (fig. 2a). L'empereur et son contremaître, Stoffel, firent creuser de longues tranchées à partir de la route de crête qui traverse le site, à l'automne 1861 et au printemps 1862. D'abord infructueuses, les recherches finirent par mettre au jour un ensemble de fossés formant un complexe presque carré de 655 m x 658 m, aux angles arrondis, avec un pan coupé à l'est, d'une superficie d'environ 42 ha. Cinq portes, dont deux à l'ouest, permettent d'y accéder. Ces portes sont défendues par des *claviculae* internes. Deux grands fossés, longs d'environ 750 m, partent l'un de l'angle nord-ouest du camp vers un petit cours d'eau, la Miette, qu'il rejoint pratiquement; l'autre part de l'angle sud-est vers l'Aisne, de sorte que la colline de Mauchamp est complètement barrée et qu'une manœuvre de contournement devient pratiquement impossible. De petits fossés, dont le plan n'est pas clair, barrent transversalement, au nord, l'extrémité du bras septentrional; ces fossés, peut-être emportés lors d'un changement du cours de l'Aisne, n'ont pas été retrouvés au sud, mais ont été restitués en pointillé sur le plan de Napoléon, qui y voyait la trace de redoutes (fig. 2b). Trois questions ont été généralement débattues par les archéologues qui se sont occupés du dossier: 1) La cohérence du plan publié avec la description du récit césarien; 2) la matérialité même des vestiges découverts; 3) la chronologie du site.

Sur le premier point, on ne peut que constater une réelle cohérence entre le plan levé par Napoléon et les détails livrés par César¹⁰: «Comme le terrain devant le camp était naturellement propice au déploiement de la ligne de bataille, du fait que la colline où se trouvait le camp, de faible altitude au-dessus de la plaine, s'allongeait face à l'ennemi sur autant d'étendue que la ligne de bataille déployée pouvait tenir de terrain, et que, de part et d'autre du côté, elle descendait rapidement, alors qu'en façade elle allait en pente douce et rejoignait insensiblement la plaine, il fit creuser en protection, des deux côtés de la colline, un fossé transversal d'environ 400 pas, et, à l'extrémité des fossés, il établit des redoutes, où il plaça des ballistes, afin que, la ligne de bataille une fois constituée, les ennemis, auxquels le nombre donnait un tel avantage, ne puissent pas envelopper les siens par les versants au cours du combat... Il y avait un marécage de faible étendue entre notre armée et celle des ennemis».

Ch. Peyre a prouvé de façon convaincante, à notre sens, que chacune des indications topographiques données par César correspondait à la réalité du terrain et nous renvoyons ici au détail de sa démonstration; mais, même si l'on conteste telle ou telle interprétation du texte latin, on ne peut manquer d'être frappé par la cohérence du récit césarien et des fouilles sur le point principal: l'existence des longs fossés de chaque côté de la colline. Il est vrai que les redoutes romaines n'ont pas été retrouvées, mais ces *castella*, nécessairement en bois, n'ont dû laisser que des trous de poteaux, et savait-on, vers 1860, reconnaître de tels vestiges, surtout quand on procédait, comme ce fut le cas de Napoléon à Mauchamp, par longues tranchées destinées à recouper les défenses du camp?

⁹ *Postquam omnes Belgarum copias in unum locum coactas ad se venire vidit neque iam longe abesse ab iis quos miserat exploratoribus et ab Remis cognovit, flumen Axonam, quod est in extremis Remorum finibus, exercitum traducere maturavit atque ibi castra posuit. Quae res et latus unum castrorum ripis fluminis muniebat et post eum quae essent tuta ab hostibus reddebat et commeatus ab Remis reliquisque civitatibus, ut sine periculo ad eum portari posset, efficiebat. In eo flumine, pons erat. Ibi praesidium ponit, et in altera parte fluminis Q. Titurium Sabinum legatum cum sex cohortibus relinquit; castra in altitudinem pedum XII vallo fossaque duodeviginti pedum muniri iubet* (B. G. II, 5, trad. Les Belles Lettres).

¹⁰ *Loco pro castris ad aciem instruendam natura opportuno atque idoneo, quod is collis ubi castra posita erant paululum ex planitie editus tantum adversus in latitudinem patebat quantum loci acies instructa occupare poterat, atque ex utraque parte lateris deiectionis habebat et in frontem leniter fastigatus paulatim ad planitiem redibat, ab utroque latere eius collis transversam fossam obduxit circiter passuum CD et ad extremas fossas castella constituit ibique tormenta conlocavit, ne, cum aciem instruxisset, hostes, quod tantum multitudine poterant, ab lateribus pugnantibus suos circumvenire possent... Palus erat non magna inter nostrum atque hostium exercitum* (B. G. II, 8-9, trad. Ch. Peyre).

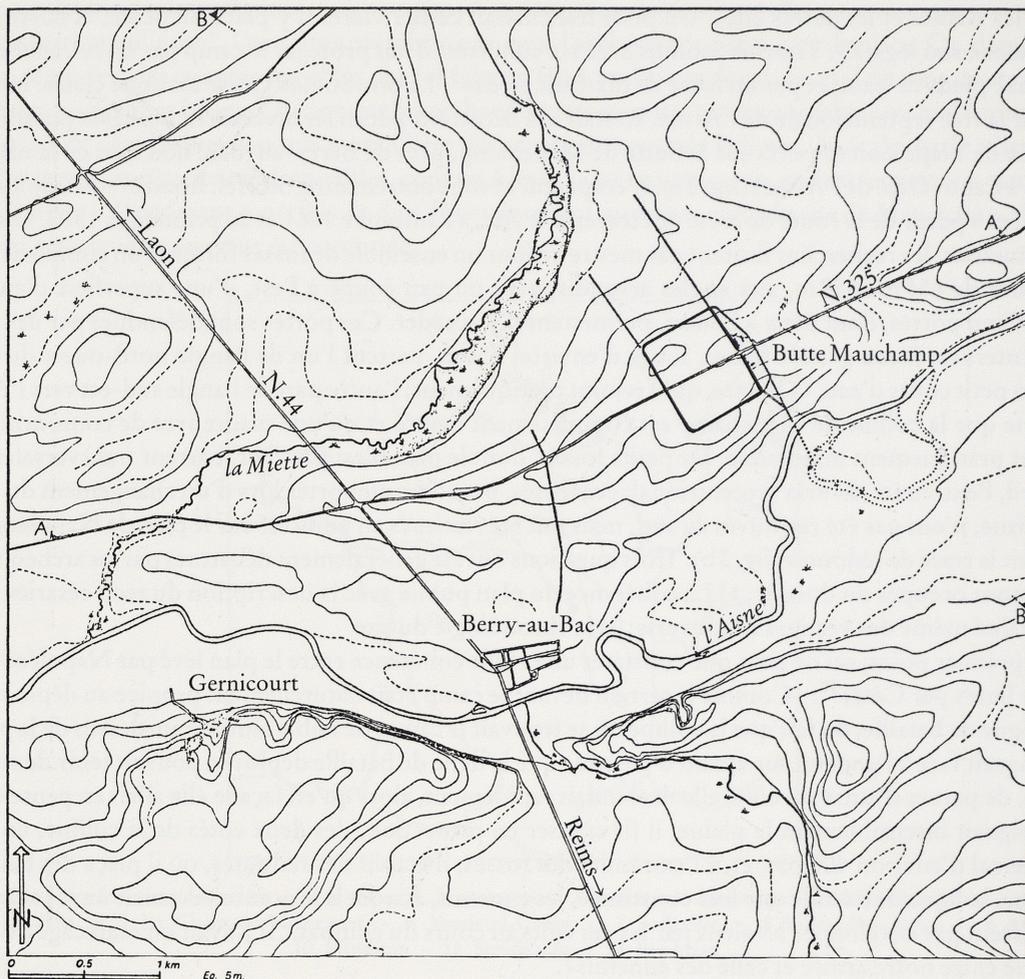


Fig. 2a Situation du camp de Mauchamp (d'après Peyre [note 8]).

Mais, à dire la vérité, les fouilles de Stoffel sont-elles fiables et crédibles, notamment dans le tracé des défenses des portes et le dessin des *claviculae*? La question n'a pas manqué d'être posée, d'autant que l'*Atlas* napoléonien ne contient pas les preuves matérielles des découvertes avancées. Le récit des fouilles est toutefois conservé dans le *Bulletin de la Société de Laon*, aux années 1863-1865, ce qui constitue le seul »rapport« dont nous disposons.

Les photographies aériennes prises par M. Boureux en 1976 confirment incontestablement la matérialité des vestiges (Taf. 65, 1.2), mais ni les portes ni les *claviculae* n'apparaissent sur ces prises de vues, non plus que les *castella*. Ce défaut suffit-il à ruiner le dossier napoléonien? On peut considérer, avec Ch. Peyre, que la fouille a détruit ce qu'elle mettait au jour, défaut fréquent quand il s'agit d'architectures de terre. On peut aussi supposer, tout simplement, que tous les éléments n'ont pas été révélés par la photographie aérienne, ce qui est, somme toute, très fréquent.

Il serait toutefois important de pouvoir vérifier, par une fouille moderne, la matérialité de ces *claviculae*. C'est sur elles, en effet, que repose partiellement la contestation de la datation césarienne du site. Si l'on accepte en effet les conclusions d'U. Kahrstedt, suivi par M. Lenoir¹¹, ce type de défense n'apparaît guère

¹¹ U. Kahrstedt, Lager mit Claviculae. *Bonner Jahrb.* 138, 1933, 144-152. – M. Lenoir, Lager mit claviculae. *Mélanges Ecole Franç. Rome* 89, 1977, 697-722.

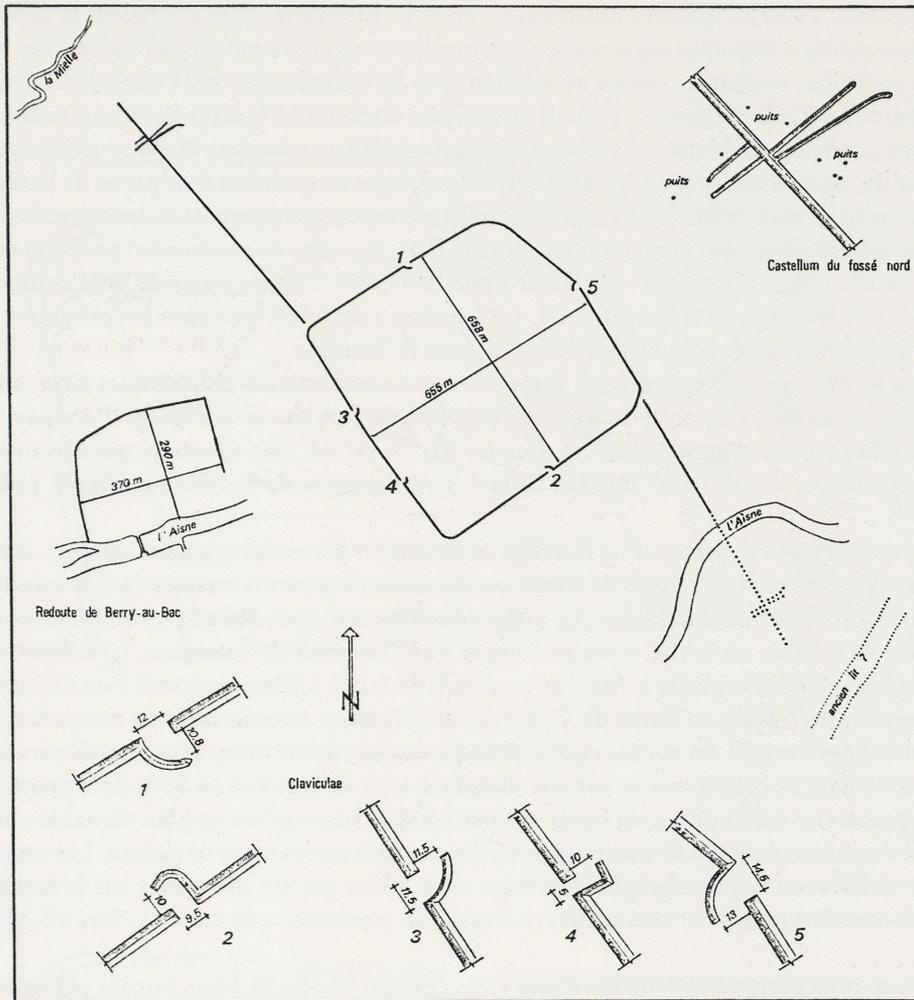


Fig. 2b Vestiges du camp de Mauchamp, d'après l'Atlas de Napoléon (Peyre [note 8]).

avant l'époque flavienne. Ajoutons à cela que les fouilles de Napoléon ont livré deux bols Drag. 37, qui ne plaident évidemment pas pour la chronologie césarienne¹². Mais la provenance exacte de ces tessons, les circonstances de la fouille, sont inconnues, et ces vases ne sauraient rien prouver par eux-mêmes. Quant aux *claviculae*, elles peuvent assurément être césariennes, comme le prouve celle que la photographie aérienne a retrouvée à Alésia. Ces arguments chronologiques ne sont donc pas aussi forts qu'il y paraît à première vue. Certes le doute peut subsister, mais la remarquable cohérence – une fois n'est pas coutume – entre le récit césarien et les fouilles de Napoléon plaide, en l'absence de fouilles modernes qu'il faudrait reprendre, pour une datation césarienne du camp de Mauchamp.

2. Aulnay-de-Saintonge

D'Aulnay-de-Saintonge (*Aunedonnacum*), à la limite du territoire des Santons et des Pictons, proviennent trois stèles funéraires portant des épitaphes de soldats de la XIV^e et de la II^e légion¹³. La datation

¹² Peyre (note 8) pl. VI. Le matériel se trouve au musée archéologique de Laon.

¹³ CIL XIII, 1121: *L(ucius) Autius, L(ucii) f(ilius), An(iensi) tribu, For(o) Iuli(i), mil(es) leg(ionis) (quartae decimae)*

de ces inscriptions a suscité diverses polémiques: pour E. Ritterling, elles attestaient la présence d'une garnison permanente à l'époque augustéenne précoce, avant le déplacement des légions sur le Rhin; A. Grenier, au contraire, voulait les mettre en relation avec les événements de 21 après J.-C., sans pouvoir apporter de preuve; E. M. Wightman, pensait pouvoir les attribuer à l'époque flavienne, sans indiquer les raisons de cette datation. L. Maurin est revenu plus justement à une datation augusto-tibérienne, justifiée par l'absence de *cognomina*, et le fait que les corps de troupes en question font partie de l'armée de Bretagne sous Claude¹⁴. Mais le débat est longtemps resté ouvert entre les tenants de la chronologie «haute», pour qui ces soldats assuraient le maintien de l'ordre dans des régions récemment pacifiées et près d'un des grands axes du réseau d'Agrippa – la voie de Lyon à Saintes –¹⁵, et les partisans de la chronologie plus basse, c'est-à-dire les suites de la révolte de 21. La question a toutefois sensiblement progressé depuis dix ans, grâce aux fouilles menées par D. et F. Tassaux, puis P. Tronche.

La sécheresse de 1976 a en effet permis à J. Dassié de découvrir les traces indubitables d'un camp au lieu-dit Rocheroux, à 500 m à l'ouest de la voie romaine Saintes-Poitiers et de l'église d'Aulnay, dont proviennent les stèles militaires mentionnées ci-dessous (fig. 3; Taf. 66,1.2). Ce camp, qui n'avait jusqu'alors jamais été reconnu, a depuis cette date fait l'objet de campagnes de fouilles régulières, publiées dans *Aquitania*¹⁶.

Les sondages ont révélé l'existence d'un ouvrage en structures périssables (bois et torchis), dont les seuls vestiges qui subsistent sont des fonds de fossés ou des trous de poteaux creusés dans le calcaire naturel, tout proche de la surface du sol moderne. Le camp a des dimensions de 292 x 217,5 m, fossés compris, soit une superficie de 6,35 ha, ou 5,4 ha, si on ne compte que l'intérieur de l'enceinte. La défense est assurée par deux fossés parallèles, larges de 1,75 à 2 m, profonds de 1,10 à 1,60 m, et séparés l'un de l'autre par une distance moyenne de 1,20 m, en forme de V grossier et irrégulier. Aucune trace du rempart ne semble en revanche avoir été retrouvée. La photographie aérienne montre que le camp a été agrandi vers le sud, dans une phase secondaire de construction, par une deuxième série de fossés, à 16,55 m de la première.

Seules deux portes ont été fouillées, de façon très partielle, de sorte qu'aucun plan véritable n'en a encore été publié: il s'agit bien entendu de portes en bois, dont subsistent les trous de poteau. Les tours intermédiaires sont visibles sur la photographie aérienne, mais n'ont pas été reconnues sur le terrain; la tour d'angle nord-ouest, en revanche, a été sondée: il s'agit d'un quadrilatère de 2,50 x 2,70 m, à 5,30 m derrière le fossé.

Les *principia* se présentent sous la forme d'une vaste cour de 24,50 x 28,50 m, bordée par un alignement de sept pièces au nord, et par des portiques à l'est et à l'ouest. Divers autres grands bâtiments ont été sondés, mais leur identification fait encore problème, de même que l'organisation des baraquements. On attend, en fait, la publication d'un véritable plan sur lequel seront portés tous les vestiges découverts, avec leur interprétation.

Le grand intérêt de la fouille réside dans l'étude du matériel, assez abondant. Sur 150 monnaies connues en 1982, 33 sont totalement illisibles, 2 appartenaient à l'époque républicaine, 1 au règne de César, tout le reste est daté de l'époque augusto-tibérienne, avec une écrasante majorité (62,4%) d'émissions lyonnaises. Fait tout particulièrement notable, aucune monnaie n'a été frappée après 23 après J.-C. En outre,

Gem(inae), anno(rum) (triginta quinque), stip(endiorum) (quindecim), / h(ic) s(itus) e(st); 1123: L(ucius) Furius L(ucii) f(ilius), An(iensi tribu), / Cremona, miles leg(ionis) / (quartae decimae) - - -; - - - 1122: Fa]l(erna tribu), Albi(nti) mil(i), / mil(es) ? leg(ionis) (secundae) (centuria) Laenatis, / anno(rum) (viginti septem), sti(pendiorum) (septem), / h(ic) s(itus) e(st). – L'interprétation de cette dernière inscription est due à L. Maurin, *Saintes Antique des origines à la fin du VI^e siècle après Jésus Christ* (1978) 49, mais reste incertaine. – Voir aussi L. Maurin et M. Thauré, *Inscriptions révisées ou nouvelles du Musée Archéologique de Saintes (Charente-Maritime)*. Gallia 38, 1980, 199. – D. et F. Tassaux, *Le camp militaire romain d'Aulnay-de-*

Saintonge, Caesarodunum (1978). Colloque sur les travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du nord-ouest 354-356.

¹⁴ Maurin (note 13).

¹⁵ Voir aussi K. Kraft, *Die Rolle der Colonia Iulia Equestris und die römische Auxiliar-Rekrutierung*. Jahrb. RGZM 4, 1957, 81-107.

¹⁶ D. et F. Tassaux, P. Caillat, L. Maurin, M.-H. et J. Santrot, P. Starakis et P. Tronche, *Aulnay-de-Saintonge: un camp augusto-tibérien en Aquitaine*. *Aquitania* 1, 1983, 49-95. – Idd., *Aulnay de Saintonge. Un camp militaire augusto-tibérien en Aquitaine*. *Aquitania* 2, 1984, 105-157.

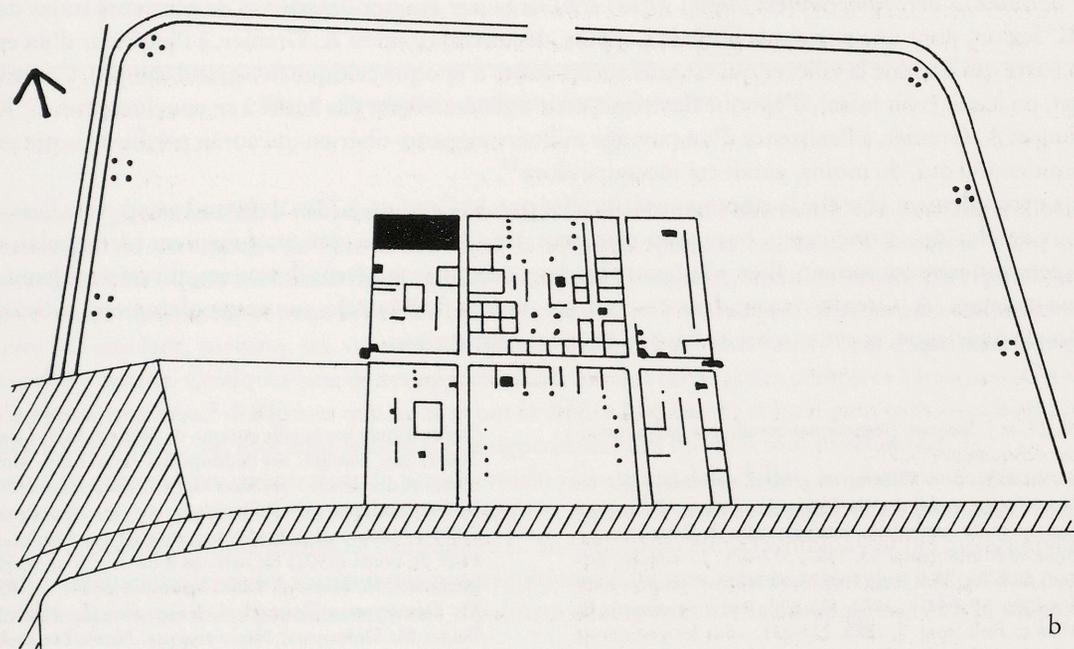
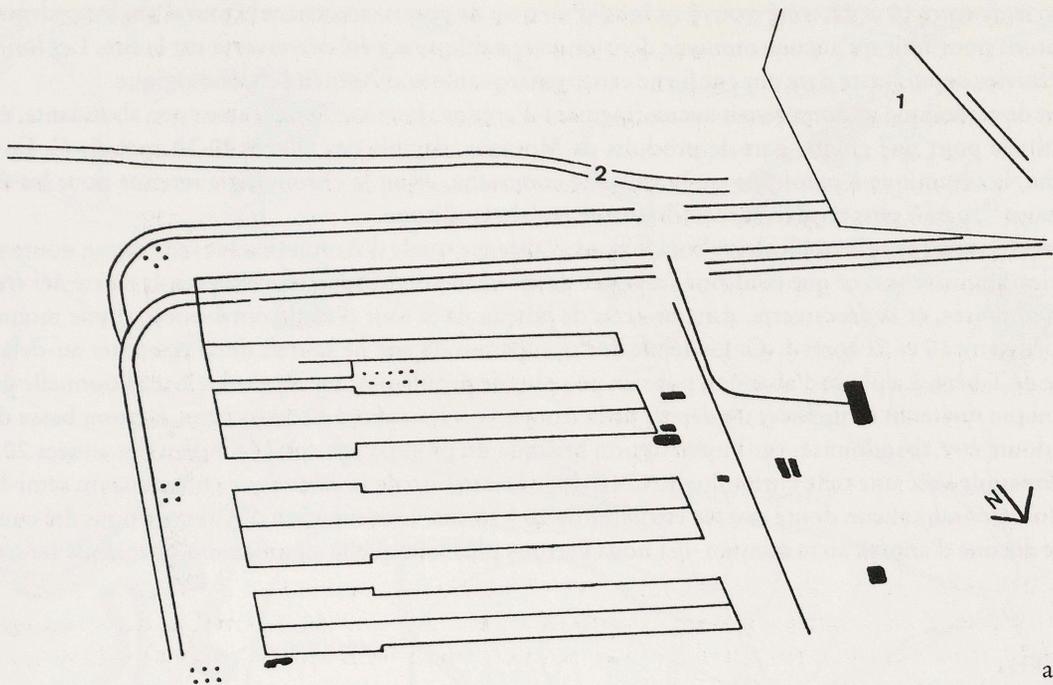


Fig. 3 a.b Aulnay-de-Saintonge: interprétation de Taf. 66,1.2 (d'après Tassaux et alii [note 16]).

un as, émis entre 10 et 22, a été trouvé au fond d'un trou de poteau soutenant la tour d'angle nord-ouest. Ajoutons pour finir qu'aucune monnaie divisionnaire celtique n'a été découverte sur le site. Les fouilles poursuivies depuis cette date ont confirmé cette remarquable homogénéité chronologique.

Le lot de céramique ne comprenait aucun fragment d'arétine; la vaisselle fine, assez peu abondante, était constituée pour une grande part de produits de Montans, datable des années 20-30 après J.-C. En revanche, la céramique à paroi fine ou la vaisselle commune, selon la chronologie retenue pour les sites aquitains¹⁷, paraît plus tardive, tardo-tibérienne, voire claudienne.

Ces découvertes appellent plusieurs conclusions: l'absence totale d'Arétine exclut sans aucun doute une datation augustéenne, ce qui confirme l'absence de monnaies divisionnaires celtiques, la rareté des émissions nîmoises, et la découverte, dans un trou de poteau de la tour d'angle nord-ouest, d'une monnaie frappée entre 10 et 22 après J.-C. Le début de l'occupation du site ne saurait donc remonter au-delà du règne de Tibère. La phase d'abandon pose un peu plus de problèmes. La chronologie traditionnelle de la céramique inviterait à supposer un départ de la troupe vers les années 40, mais cette datation basse doit sans doute être abandonnée, car l'interruption brusque du monnayage après le milieu des années 20 est incompatible avec une telle chronologie. C'est donc la datation de la céramique commune ou semi-fine qui doit être sans aucun doute révisée et vieillie de 10 à 15 ans. L'occupation d'Aulnay a donc été courte – une dizaine d'années au maximum – et nous verrons plus loin quelle signification historique lui attribuer.

3. Nérís

Nérís (*Aquae Neri*), chez les Bituriges Cubes, est surtout connu par l'importance de ses installations thermales, déjà florissantes dans l'Antiquité. Ce serait aussi le lieu d'un casernement légionnaire, si l'on en croit les Antiquaires du 19^e siècle, sur la foi d'indices douteux, mais l'évidence archéologique n'a jamais été réexaminée de près.

A l'origine de cette croyance, l'existence d'une épitaphe funéraire (au nominatif) d'un soldat de la XIV^e légion, originaire de Crémone, sans mention du cognomen, et sans aucun doute antérieure au milieu du 1^{er} siècle après J.-C. (CIL XIII, 1383): *Sex(tus) Cliternius, / miles, / Aniensis, / Cremona, / leg(ionis) (quarta)e decimae, / aerorum / (septem), h(ic) s(itus) e(st)*. Il faut y ajouter l'existence de plusieurs tuiles de la VIII^e légion, dont une portant le nom de Lappius, découvertes, selon A. Grenier, à l'intérieur d'un éperon barré qui domine la ville, et qui est sans aucun doute d'époque celtique (le «grand camp»). Ces tuiles étant, on le sait (voir infra), d'époque flavienne, on n'a généralement pas hésité à en conclure, avec E. Ritterling et A. Grenier, à l'existence d'un ouvrage militaire augusto-tibérien qui aurait perduré jusque sous Domitien, ou qui, du moins, aurait été réoccupé alors¹⁸.

On a naturellement cherché le casernement, localisé par A. Grenier, à 78 m du grand camp, vers l'est, où «nous avons...un second camp, beaucoup plus petit, de 40x36 m de côté, parfaitement rectangulaire et d'aspect entièrement romain. Bien plus, entre les deux camps, se trouvent des ruines qui ressemblent fort à une caserne». A. Grenier voyait dans ces vestiges un fort du 3^e siècle, sur un emplacement utilisé dès l'époque tibérienne, et ayant servi de base en 88 contre Saturninus.

¹⁷ M.-H. et J. Santrot, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine* (1979).

¹⁸ Sur les tuiles de la 8^e légion en général, voir infra. – Sur les découvertes anciennes de Nérís: E. Tudot, *Marques et signatures de céramistes trouvées dans le Bourbonnais*. Bulletin Monumental 23, 1857, 337-371; L. Renier, *Briques de la leg. VIII Aug. trouvées à Nérís*. Comptes Rendus Paris 3^e série, 1, 1872, 423-427; repris ensuite par R. Mowat, Bull. épig. 3, 1883, 223-231. – Sur les vestiges de Nérís, voir Barailon, *Recherches sur les peuples Cambiovicences de la carte théodosienne, dite de Peutinger* (1806); Forichon, *Monuments de l'antique Nérís* (1859); E.

Tudot, *Etude sur la ville antique de Nérís* (1861); Lenoir, *Nérís: son histoire, ses monuments*. L'ami des monuments et des arts t. I-III (non vidi); L. Esmonnot, *Nérís. Vicus Neriomagus. Recherches sur ses monuments* (1885); Moreau de Nérís, *Nérís, capitale des Gaules. Les eaux de bonté* (1902) (le titre est à lui seul tout un programme!); M. Massoul, *Guide du musée de Nérís* (1930); M. Desnoyers et Issartel, *Connaissance de Nérís-les-Bains*; M. Desnoyers, *Nérís antique. Nouvelles recherches sur l'histoire de Nérís* (1978); on trouvera les articles de M. Desnoyers dans une revue locale, *Etudes archéologiques* 1, 1976.

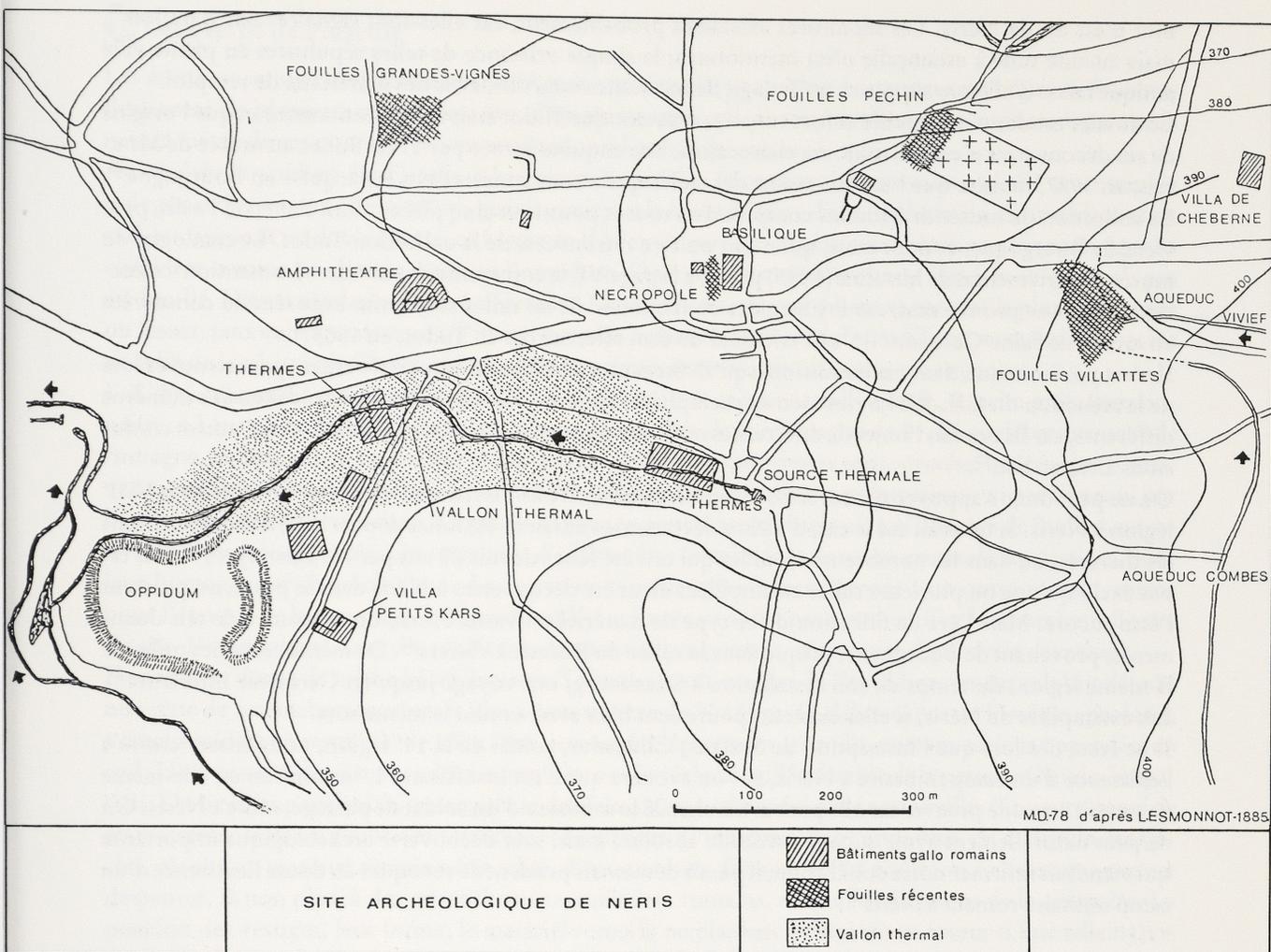


Fig. 4 Plan de Nérès-les-Bains (d'après Desnoyers [note 18]).

Un examen plus attentif du «dossier» interdit toutefois d'être aussi affirmatif. On peut naturellement s'interroger sur ce «camp» de 40m x 36m, dont la mention remonte en réalité à Barailon¹⁹, qui avait observé, en 1806, «une multitude de chambres ou de cases parallèles, dont les extrémités répondent au midi et au nord, séparées par une rue de 3 à 4 m de large. Les unes ont depuis deux jusqu'à cinq mètres en œuvre sur une face, sur cinq, six, ou sept sur l'autre. Les murs de refend ont 70 cm d'épaisseur, les gros murs deux mètres. Quelques-uns de ces appartements ont des terris et des peintures à fresque». On voit qu'il peut être excessif d'affirmer que nous avons là affaire à un camp, et qu'il peut tout aussi bien s'agir d'*horrea*, d'hôpital, ou, tout simplement d'une dépendance des thermes tout proches (fig. 4).

Les tuiles, quant à elles, viendraient du lieu-dit voisin «Le champ de la Palle», emplacement approximatif du «camp» décrit par A. Grenier, et non de l'*oppidum*, comme le croit ce dernier. C'est du moins l'indication qui ressort des commentaires de l'antiquaire E. Tudot²⁰ mais celui-ci semble avoir fait quelque confusion: il indique que les tuiles formaient la paroi intérieure d'un tombeau en renvoyant à un article publié par Schepflin²¹, où il est fait allusion à des sépultures découvertes...à Strasbourg, en 1731, et où pas un

¹⁹ Barailon (note 18).

²⁰ Tudot (note 18).

²¹ Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres X, 461.

mot n'est dit de Nérès. Les sépultures existaient probablement, car elles sont signalées par Barailon²², mais aucune tuile à estampille n'est mentionnée; la simple existence de telles sépultures en pleine ville antique laisse d'ailleurs supposer qu'il s'agit de monuments tardifs, avec des matériaux de remplissage.

Le dossier est donc embrouillé et fort suspect, d'autant que Tudot était un collectionneur et que l'origine de ses découvertes n'est pas toujours claire: ainsi, une enquête menée par Y. Le Bohec au musée de Moulins, en 1987, montre que l'une au moins des tuiles qui y sont conservées a été acquise en Bourgogne²³. La collection du musée de Moulins comprend en tout et pour tout cinq pièces, dont l'une, on l'a dit, provient de Bourgogne, et dont trois, qui n'ont pu être retrouvées, de la collection Tudot. Le catalogue du musée départemental de Moulins (1885) porte, à la page VI, le commentaire suivant: »La mention >collection Tudot< ne prouve rien, car il y a eu des confusions«. Trois tuiles sont enfin exposées ou conservées au musée de Saint-Germain: il s'agit encore d'un don effectué par E. Tudot, en 1865²⁴.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'E. Stein et ses collaborateurs ne s'y soient pas retrouvés lors de la rédaction du CIL XIII,6: les mêmes exemplaires sont en effet cités plusieurs fois sous des numéros différents, car ils ont fait l'objet de différentes notes érudites, et il n'est pas impossible que d'autres confusions aient eu lieu²⁵.

On ne peut donc s'appuyer sur ces seuls éléments pour croire à l'existence d'un camp militaire de la VIII^e légion à Nérès. Si tel avait été le cas, d'autres découvertes auraient été faites depuis lors, notamment dans les thermes, ou dans les nombreuses fouilles qui ont été faites depuis 20 ans par M. Desnoyers²⁶. Il n'est pas exclu qu'une ou plusieurs tuiles estampillées aient été découvertes à Nérès dans le passé, ou puissent l'être encore. Mais l'ère de diffusion de ce type de matériel est vaste. Ainsi, on rencontre de tels documents, provenant de Bourgogne, jusque dans la vallée du Rhône, à Viviers²⁷. De même certaines tuiles de la même légion, du temps de son installation à Strasbourg, ont voyagé jusqu'en Germanie inférieure²⁸. Les estampilles de Nérès, si elles existent, pourraient bien avoir connu le même sort.

Il ne reste dès lors que l'inscription de Sex(tus) Cliternius, soldat de la 14^e légion, pour laisser croire à l'existence d'un camp militaire à Nérès, et l'on avouera que c'est insuffisant. L'inscription en elle-même ne saurait être une preuve, car elle peut avoir signalé le tombeau d'un soldat de passage, mort à Nérès. On ne peut naturellement avoir aucune certitude absolue, mais, sauf découverte archéologique importante qui viendrait infirmer notre conclusion, il paraît désormais prudent de révoquer en doute l'existence d'un camp militaire romain à Nérès²⁹.

²² Barailon (note 18) 161.

²³ Déjà signalé par M. Massoul (note 17) 43 sqq. (acquisition de la société d'émulation de l'Allier).

²⁴ Inv. n° 2230, 2236, 2237; cf. le catalogue de M. Massoul (note 18) et G. de Mortillet, Marques de tuiles et briques du musée de Saint-Germain. Le Musée archéologique 2, 1877.

²⁵ 12 168,1: lors d'une communication à la Sorbonne de L. Esmonnot sur les vestiges de Nérès, L. Renier intervient pour rappeler l'existence de deux tuiles de la VIII^e légion à Nérès (in: Revue des sociétés savantes des départements, Paris 1877, 6^e série, V, 414). Cette information est redonnée par le même L. Renier dans le Bulletin mensuel de l'académie des inscriptions. Revue Arch. 24, 1872, 386, et publiée au CIL sous le numéro 12 168, 4 et 8: ces estampilles sont clairement les mêmes que les précédentes. La publication princeps est, une fois de plus, due à...E. Tudot, Bulletin Monumental 23, 1857, 356, citée au CIL sous le n° 5 et 9. Il y a là d'ailleurs une autre source de confusion possible puisque, sous ce dernier numéro, réapparaît la tuile du musée de Saint-Germain (supra). Je n'ai pas encore retrouvé les exemplaires signalés à Lyon et au musée de Sévres.

²⁶ Voir les articles de M. Desnoyers dans Etudes archéologiques, et les rapports de fouilles de Gallia 33, 1975, 423-427;

37, 1979, 469-471; 39, 1981, 445-447; 41, 1983, 421-423; 43, 1985, 246.

²⁷ CIL XII, 5679; voir A. Blanc, Carte archéologique de la Gaule romaine, fascicule XV, Ardèche (1975) 42: il s'agit de trouvaies du 18^e siècle, qui proviendraient d'une petite nécropole chrétienne, et passées dans la collection d'un érudit local, H. Flaugergues, dispersée à la Révolution.

²⁸ CIL XIII, 12 207.

²⁹ En Aquitaine encore, A. Grenier rappelle l'existence d'inscriptions militaires à Eysses, près de Villeneuve-sur-Lot: CIL XIII, 922: *Iul(ius) / Attonis fil(ius) / Icco, miles ex / cohorte Alpinorum, / t(rucidatus) ann(is) LV, stipend(iis) / XXV, h(ic) s(itus) e(st), / her(e)des pie fec(erunt); CIL XIII, 923: Sex(tus) Valerius Sex(ti) / f(ilius) Ani(ensi tribu), Maxsumus, For(o) / Iuli, mi(les) coh(ortis) (primae) class(icae) / (centuria) Petroni, ann(or)um XX[XX], / stipendior(um) X[X], / h(ic) s(itus) e(st), / C(aius) Valerius Ad(i)--- / fratri pientis[simo]; CIL XIII, 924: Valerius Gal(lus) / Vol(tinia tribu), Tutus, Lu(co), miles coh(ortis) (primae) class(icae), an(norum) XXII, [d]ie(rum) VIII, h(ic) s(itus) e(st). Ces trois inscriptions datent très vraisemblablement de l'époque augustéenne, mais on ne saurait dire si elles proviennent vraiment d'un établissement militaire permanent, chargé de la protection d'un nœud de communications, comme le croyait A. Grenier. J'y verrais*

4. Les camps de Picardie

Les nombreuses survols effectués par R. Agache en Picardie ont permis à cet auteur de mettre en évidence l'existence de plusieurs retranchements d'époque romaine³⁰. Il reste évidemment à s'interroger sur la nature même de ces ouvrages et leur attribution à l'armée romaine.

Au pied de l'oppidum des Catelis, à Liercourt-Erondelle, la prospection aérienne a révélé un ensemble polygonal d'environ 650 m x 430 m, qui s'appuie sur la levée de terre de l'oppidum (fig. 5). Vers l'est et au sud-est, apparaît un double fossé, en forme de V à l'extérieur, à fond plat, vers l'intérieur, et que R. Agache considère comme un chemin d'accès à l'oppidum. On voit au nord-est un autre fossé double, qui n'a pas été fouillé. Divers sondages ont été effectués à l'intérieur du retranchement et ont révélé plusieurs fosses ou fossés, sans qu'apparaisse pour l'instant un plan cohérent. Le matériel recueilli est, en majorité, datable de la fin de la période de l'indépendance, mais quelques tessons gallo-romains sont apparus.

J. K. Saint-Joseph avait émis l'hypothèse d'un ouvrage de siège³¹, tandis que R. Agache préfère reconnaître, à Liercourt-Erondelle, un camp d'auxiliaires, daté de la campagne de 54, lié au débarquement de Bretagne, les bateaux ayant pu être construits au bord de la petite rivière toute proche. Les troupes romaines, pour leur part, auraient cantonné sur l'oppidum. J'avoue n'être pas convaincu, ni par l'une, ni par l'autre de ces hypothèses, dans la mesure où aucune preuve archéologique, en l'absence de fouilles extensives, n'a pu être apportée. On ne saurait d'ailleurs être certain de la datation exacte de ces vestiges, ni de leur homogénéité chronologique. La forme ne fait pas spécialement penser à un camp romain, même pour l'époque de la conquête, et le profil en V des fossés ne suffit pas à authentifier le caractère militaire du site. Il vaut mieux, dans ces conditions, suspendre le jugement, et attendre d'en savoir davantage.

Il en va sans doute de même à La Chaussée-Tirancourt, où, au pied de l'oppidum, les survols ont détecté une série de retranchements arasés (fig. 6) : un trapèze de 50 x 55 m (I), délimité par un fossé peu profond, à fond arrondi ; un rectangle de 120 x 75 m, aux angles légèrement arrondis, avec un curieux appendice au sud (H). Les sondages dans ces deux ensembles ont livré de la sigillée datable de la période Claude-Vespasien. Un troisième ensemble rectangulaire de 250 x 130 m a été repéré mais non fouillé. Plusieurs traces de soubassements de moellons ont toutefois été signalées à l'intérieur. Sur l'oppidum, on a, depuis des siècles, récolté un matériel romain hétéroclite, d'époques très diverses. C'est pourquoi rien ne nous permet de penser, là non plus, à des retranchements militaires romains, surtout de l'époque de la conquête. La position des vestiges, leur forme, le matériel recueilli ne plaident nullement en faveur d'une telle hypothèse. Le dossier de Vendeuil-Caply, et surtout celui de Folleville semblent en revanche plus convaincants.

La colline de Vendeuil-Caply, au toponyme significatif – le Catelet – constitue un véritable site oppidal, avec des pentes naturelles fortes (fig. 7 ; Taf. 68,1). Un système complexe de retranchements y a été découvert, couvrant une douzaine d'hectares. Au nord et à l'est, les défenses sont assurées par un double fossé, avec une porte protégée par un *titulus*, au nord. Divers autres systèmes de terrassements sont visibles aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du camp, notamment des fossés rectilignes, à l'est, qualifiés de *braccia* par R. Agache. Ce sont d'étroits fossés, profonds aujourd'hui de 0,30 m à 1 m, pour une largeur de 0,50 m à 1,80 m parfois avec un étroit fond plat.

Ces éléments ne paraissent pas suffisants pour attribuer ces vestiges aux *hiberna* de Crassus en 54, d'autant que le site a été largement réoccupé par la suite : en fait foi la présence d'un théâtre, daté du second

plus volontiers la trace des opérations menées en Aquitaine sous la direction de M. Valerius Messala. C'est vers cette époque, en effet, que furent probablement formées les *cohortes classicae*, à partir des soldats de marine basés à Fréjus, et dont les effectifs étaient sans doute pléthoriques. Ces soldats devaient ensuite participer aux campagnes cantabriques d'Auguste (cf. K. Kraft, *Zur Rekrutierung der Alen und Kohorten an Rhein und Donau* [1951] 95-99; M. Reddé, *Mare Nostrum* [1986] 351). L'un de nos soldats est

d'ailleurs originaire de Fréjus, un autre du Luc. On peut voir comme signe probable de la participation de ces troupes à des opérations militaires la formule de CIL XIII, 922: *t(rucidatus) ann(is) LV*.

³⁰ R. Agache, *La Somme préromaine et romaine* (1978) 207-244.

³¹ J. K. Saint-Joseph, *Air reconnaissance in Northern France*. *Antiquity* 1962, 285.

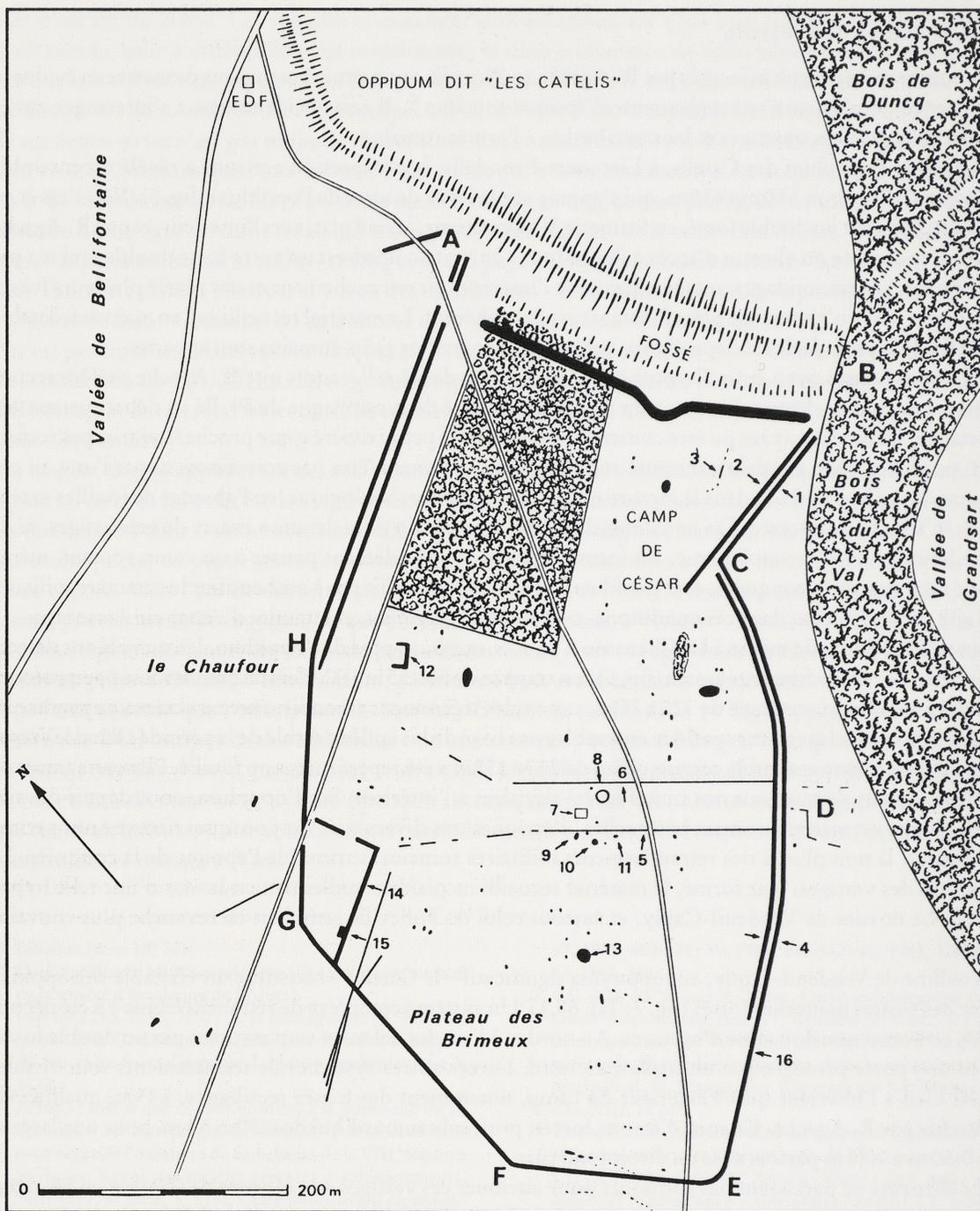


Fig. 5 Plan de Liercourt-Erondelle (d'après Agache [note 30]).

siècle, sur les pentes occidentales de la colline. Il n'est même pas certain que tous ces fossés soient contemporains, et constituent des ouvrages défensifs. Pourtant, la porte défendue par un *titulus* laisse effectivement penser à un retranchement militaire romain. Des fouilles extensives seraient toutefois nécessaires pour proposer une datation³².

Le retranchement quadrangulaire de Folleville semble, au contraire, pouvoir entrer sans trop de diffi-

³² Voir Gallia 35, 1977, 310-311.

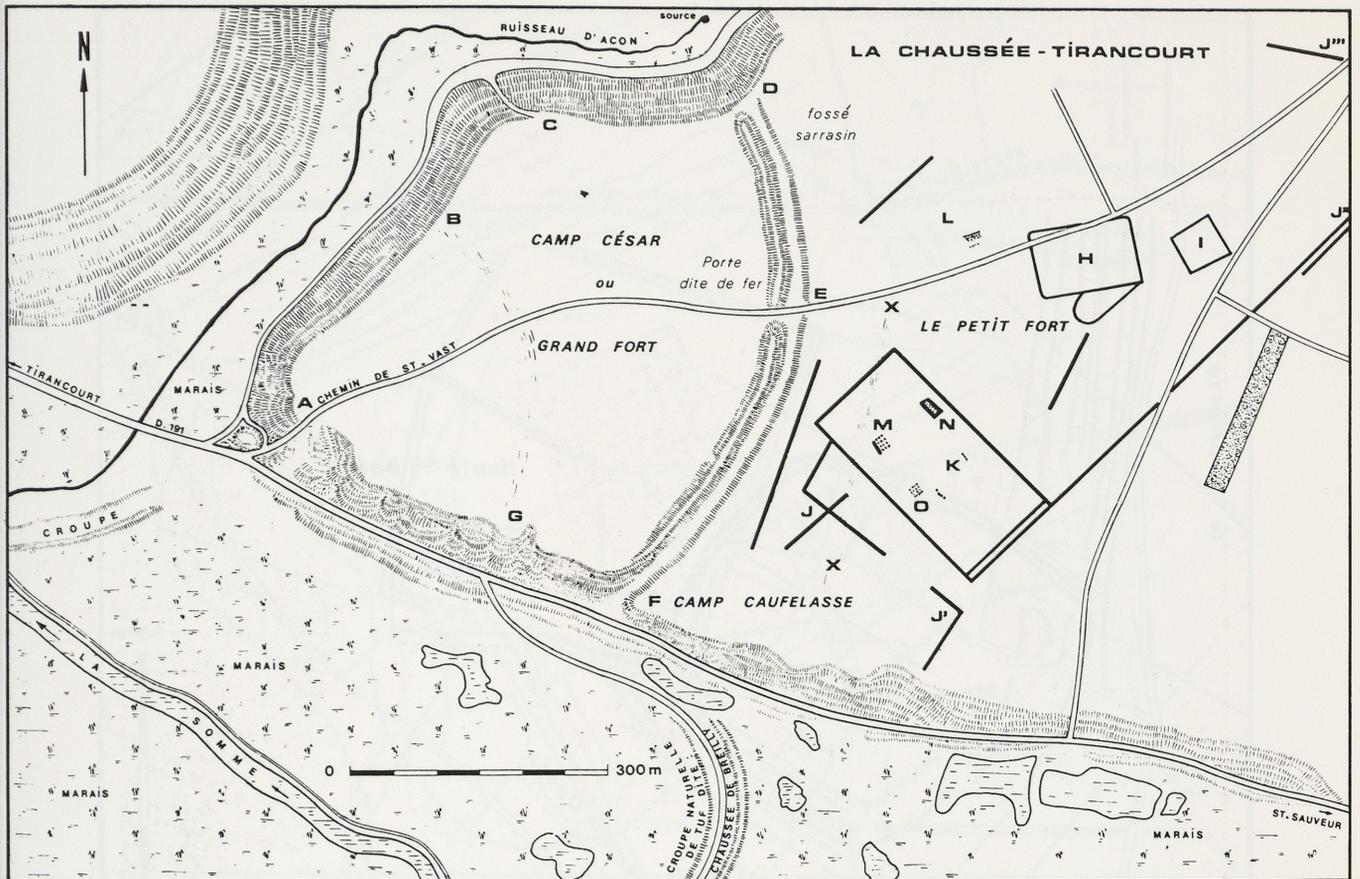


Fig. 6 Plan de La Chaussée-Tirancourt (d'après Agache [note 30]).

culté dans la série des ouvrages militaires romains. Il s'agit d'un quadrilatère, légèrement irrégulier, dont les côtés mesurent respectivement 325, 380, 425, et 430 m, aux angles légèrement arrondis, protégé par un double fossé (fig. 8; Taf. 67,1.2). Deux portes protégées par un *titulus* sont clairement visibles à l'est et à l'ouest sur les photographies aériennes de R. Agache. Divers terrassements apparaissent aux abords de ce qui paraît bien être un véritable camp. Les sondages opérés sur les fossés ne permettent toutefois pas de proposer une datation précise.

Autre cas difficile, celui de Villers-lès-Roye, au lieu-dit le Vieux-Câtil, près de Roye, connu depuis le 19^e siècle³³. Le relevé des retranchements autrefois visibles au sol, mais aujourd'hui disparus, ainsi que la photographie aérienne, montrent qu'il s'agit d'un quadrilatère irrégulier d'environ 250 m (NS) x 240 m (EW), aux angles à peine arrondis sauf au nord-ouest, situé sur une très légère éminence. Aucun vestige n'est visible à l'intérieur sur les photographies aériennes (Taf. 68,2). Le témoignage des Antiquaires (op. cit.) assure qu'on y a trouvé, à une date non précisée, « un grand nombre de médailles d'or, d'argent, et de cuivre », à l'effigie de Jules César, ainsi que des armes romaines. On ne peut évidemment décider aujourd'hui si les monnaies venaient de César ou d'un autre empereur. De nos jours, malheureusement, aucun matériel n'apparaît dans les labours, qui ont largement nivelé le site. Seul est encore visible l'*agger* nord, le long de la route moderne Roye/Villers-lès-Roye. J'ai pu y faire, en 1983, un rapide sondage de très faible étendue, qui n'a pas permis de récolter de matériel, mais qui a dégagé, sous une couche d'humus

³³ Comte Louis d'Alonville, Dissertation sur les camps romains du département de la Somme (Clermont-Ferrand 1828) 67-84. – C. Pinsard, Note sur le camp dit du Vieux-

Câtil, près de Roye. Bull. Soc. des Antiquaires de Picardie 14, 1882, 451-458.

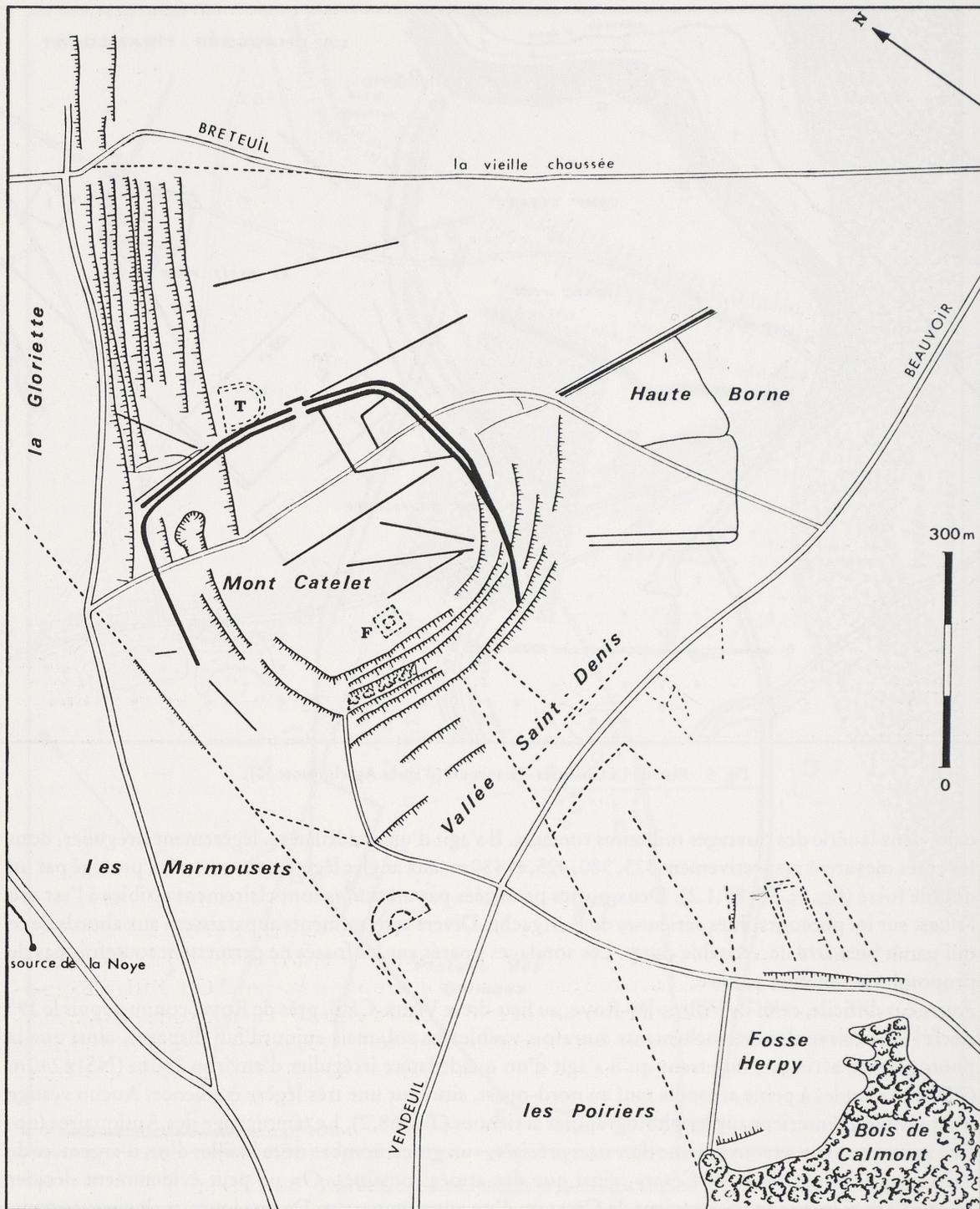


Fig. 7 Plan de l'oppidum du Mont-Catelet (d'après Agache [note 30]).

moderne remplie de douilles datant de la première guerre mondiale, un talus antique, composé d'une terre jaune compacte, avec des déchets de taille de silex et des fragments de briques cuites. Des fouilles de beaucoup plus grande étendue seraient nécessaires pour confirmer le caractère militaire du site et sa datation.

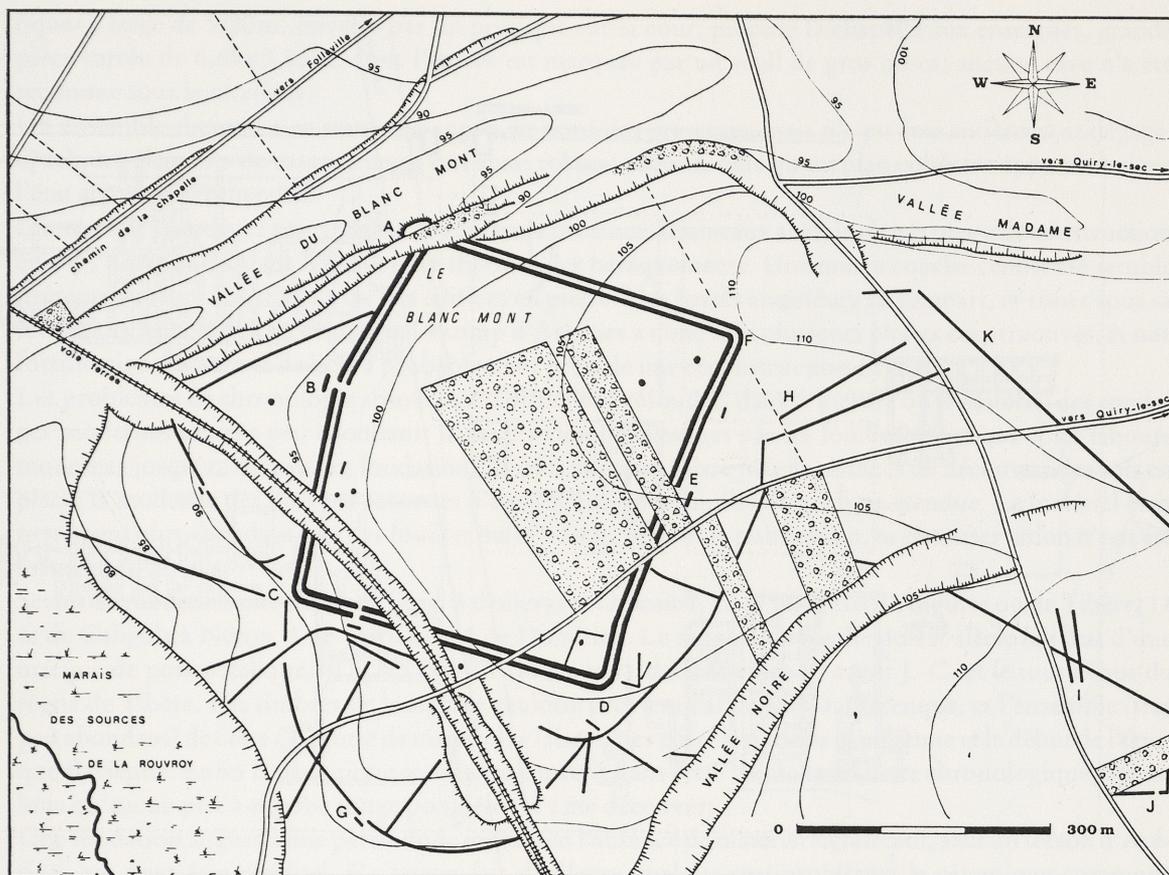


Fig. 8 Le camp de Folleville (plan, d'après Agache [note 30]).

5. Arlaines

Situé à 11 km à l'ouest de Soissons, sur la route de Compiègne, le camp d'Arlaines est connu depuis le milieu du 19^e siècle. Son inventeur, l'abbé Pêcheur, y voyait une villa gallo-romaine, mais l'analyse du plan publié alors, ainsi que la découverte d'une inscription d'un cavalier Voconce (CIL XIII, 3463), permettaient à F. Oelmann, en 1920, d'identifier le site comme celui d'un camp. Les photographies aériennes sont venues ultérieurement confirmer cette hypothèse (Taf. 69,1.2). Restaient en suspens la date, la nature et la fonction de cette fortification, jusqu'à ce que je puisse effectuer récemment quelques sondages³⁴.

Le camp mesure 280 x 175,60 m, soit une superficie de 4,91 ha³⁵. L'ensemble des structures actuellement conservées est en petits moellons soigneusement taillés, maçonnés, sur des fondations de pierres sèches. Seule la porte nord et ses abords ont été sondés: le rempart se présente comme un mur de 1,85 m de large, dont les fondations descendent à 1,45 m sous le niveau du sol antique. L'élévation, conservée par endroits

³⁴ On trouvera le compte-rendu de la fouille du 19^e siècle dans le Bulletin de la société archéologique, historique et scientifique de Soissons 5, 1851, 37-60. – Voir aussi F. Oelmann, Das Standlager der ala Vocontiorum bei Soissons. Germania 4, 1920, 7-12. – Mes propres sondages ont fait l'objet d'un article de synthèse dans Le camp militaire romain d'Arlaines et l'aile des Voconces. Gallia 43, 1985,

49-79. L'inscription CIL XIII, 3463 se lit ainsi: [- -]us, Secci f(ilius), [A]rvernus, eques ala Vo(contiorum, / an(norum) XXV, stipend(iorum) / VII, h(ic) s(itus) e(st).

³⁵ Mesures effectuées sur la photographie aérienne ou sur plan, et qui n'ont pu être contrôlées au sol. Elles sont donc affectées d'une certaine imprécision.

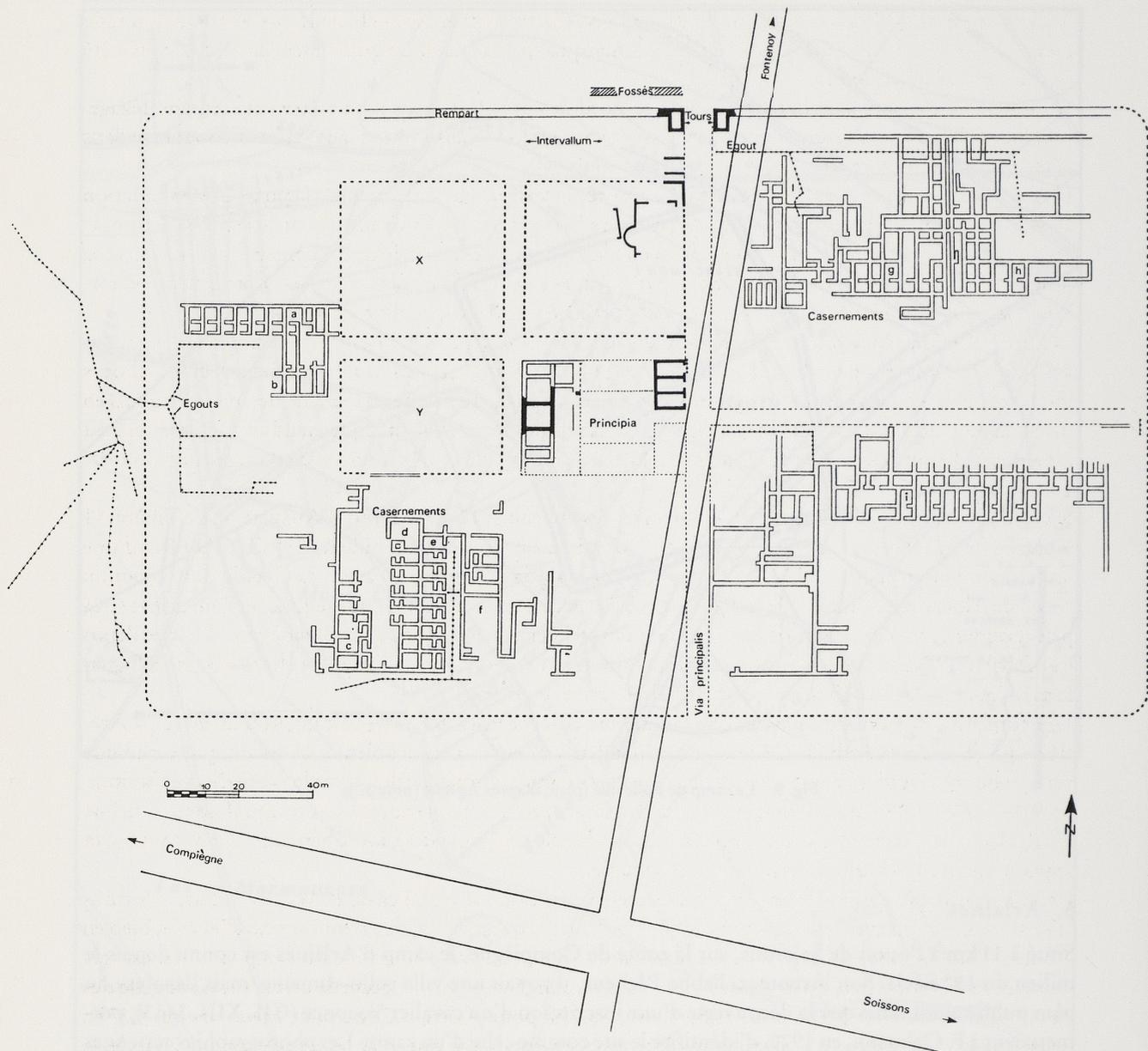


Fig. 9 Plan d'Arlaines (d'après Reddé [note 34]).

sur une ou deux rangées de moellons, est en retrait de 0,15 m. Les tours, de forme carrée (6,20 x 4,40 m), ne présentent aucune saillie à l'extérieur du rempart; elles sont distantes l'une de l'autre de 7,80 m. Un fossé en V, qui mesurait sans doute 2,50/3 m de large, pour une profondeur de 1,80 m, défendait les abords du rempart à un peu plus de 3 m devant celui-ci. Un *titulus* en V barrait l'accès de la porte nord, à 10,40 m devant celle-ci³⁶.

Les *principia* ont une superficie de 1402,75 m² (45,25 m x 31 m). Le bâtiment, en pierre lui aussi, s'ouvre à l'est, sans que l'entrée, large de 3,60 m ait pu être véritablement sondée. Les plans anciens y localisent une mosaïque noire et blanche. L'ensemble est centré autour d'une cour non dallée, dont le sol est constitué d'une couche de sable damé. Les *armamentaria* semblent ouvrir vers l'extérieur (fig. 9). Une »basi-

³⁶ La faible extension du sondage ne permet pas d'exclure totalement qu'il puisse s'agir d'une *clavicula*.

lique», large de 5,20m, ouverte par un portique sur la cour, précède la chapelle aux enseignes, grande pièce carrée de 6,65x5,85 m, dont l'entrée est marquée par un seuil de gros blocs; aucune cave n'a été reconnue sous le *sacellum*.

Un ensemble thermal a en outre été sondé au nord des *principia*, mais n'a pu être entièrement dégagé. Quelques éléments de casernements ont aussi été mis au jour, sans qu'un plan cohérent apparaisse dans l'état actuel des recherches.

L'intérêt des sondages a surtout été de révéler la présence de niveaux antérieurs à la phase de construction en dur, notamment dans les tours, les thermes, les baraquements. Une mince couche cendreuse semble présente sur tout le site à la base des édifices en pierre. Des fossés antérieurs au rempart, et situés sous sa fondation, ont été mis en évidence. Le camp d'Arlaines a donc subi plusieurs phases constructives, et une fortification de terre et de bois a probablement précédé une reconstruction en dur.

Les problèmes de chronologie absolue sont difficiles à résoudre, dans la mesure où le matériel des sondages modernes est très peu abondant: la destruction des vestiges par les fouilles anciennes et les labours modernes jusqu'au niveau des fondations, le plus souvent, laisse peu de chances de découvrir des sols en place; la modestie des moyens accordés n'a pas permis des fouilles de quelque étendue. Le matériel était nettement plus abondant lors des fouilles du 19^e siècle, mais ni sa publication, ni sa conservation n'ont été assurées.

Seules 26 monnaies ont été identifiées: 3 deniers républicains; 10 as ou semis d'Auguste ou de Tibère, 11 as de Caligula à Néron, 1 de Vespasien, 1 de Domitien. Le rapport de fouille du 19^e siècle fait état d'une marque de potier italique VITLVS NAEV (*in corona*), datable entre 10 avant J.-C. et le tout début du règne de Tibère. Les timbres de la sigillée gauloise proviennent de La Graufesenque, et l'ensemble (très peu abondant) de cette catégorie de matériel se laisse dater entre la période claudienne et le début de l'époque flavienne. Enfin la céramique commune s'inscrit dans cette même fourchette chronologique. Signifions qu'aucun plat à engobe rouge pompéien n'a été découvert.

Une fondation augustéenne paraît donc exclue, en l'absence de matériel significatif, sauf un tesson d'Arétine, qui peut être résiduel. Ce tesson fait d'ailleurs quelque peu problème: la céramique commune semble plutôt claudienne que tibérienne, d'après les comparaisons locales, mais le parallèle avec la situation d'Aulnay-de-Saintonge doit nous inciter à la prudence et la présence d'un tesson d'arétine, même résiduel, est-elle compatible avec une fondation claudienne? Une datation tibérienne serait possible et apparemment préférable, mais ne peut être assurée.

Cette chronologie paraît confirmée par la présence de l'inscription du cavalier Voconce, dont le formulaire s'accorde bien avec une datation tibérienne. Toute la question est de savoir si ce cavalier était bien en garnison dans le camp d'Arlaines ou s'il ne faisait que passer. La superficie du camp, 4,91 ha, est très supérieure à la superficie normale des camps d'aile quingénaire, mais s'accorde assez bien avec celle des camps d'aile milliaire: 3,9ha pour Albertfalva, 6,07ha pour Aalen, 5,28ha pour Heidenheim, 4,37ha pour Stanwix, par exemple. J'ai cru pouvoir tirer argument du fait que, d'après les relevés du 19^e siècle, le camp d'Arlaines semble avoir des baraquements à 8 *contubernia*, et non à 10, pour attribuer la forteresse à une aile de cavalerie, et non à une troupe de fantassins, mais l'argument peut évidemment être contesté³⁷. Si ma démonstration est exacte, le camp d'Arlaines est bien celui de l'aile des Voconces, et cette aile est milliaire. Il resterait à savoir, naturellement, si cette troupe avait déjà un tel effectif dès l'époque julio-claudienne, alors que l'on considère généralement que les corps milliaires n'apparaissent que sous les Flaviens. Pourtant, un passage de Flavius Josèphe semblerait attester le contraire et montrer que de telles troupes existaient en Orient dès les campagnes de Corbulon³⁸. Peut-il en être de même à Arlaines? Mon hypothèse a rencontré quelque scepticisme, et il est certain que, pour être probante, la démonstration devrait apporter la preuve que le premier camp d'Arlaines, en terre et bois, avait la même superficie que

³⁷ Sur tous ces points, je renvoie à mon article de Gallia 43, 1985, 49-79.

³⁸ Cf. D. L. Kennedy, Millitary Cohorts. The evidence of

Josephus, BJ III, 4,2 (67) and of Epigraphy. Zeitschr. f. Papyrologie u. Epigraphik 50, 1983, 452 sqq.

le camp ultérieur de pierre. Or on sait seulement que le tracé nord du camp n'a pas été modifié lors de la reconstruction.

Quoi qu'il en soit, l'attribution de la forteresse d'Arlaines à l'aile des Voconces cadre bien avec ce que l'on sait de l'histoire de cette troupe; le casernement de celle-ci était en effet, jusqu'à présent, inconnu à l'époque julio-claudienne, et au début de l'époque flavienne; c'est seulement à partir du milieu du règne de Domitien, en 89, si l'on en croit G. Alföldy³⁹, que la troupe arrive en Germanie. Or l'abandon du camp d'Arlaines ne semble pas pouvoir être postérieur à cette époque car le matériel flavien tardif paraît absent du site. Le camp d'Arlaines semble donc avoir eu une vie plus longue qu'on ne le soupçonnait, avec une fondation sous Tibère ou Claude, une reconstruction, peut-être au début de l'époque flavienne, un abandon sous Domitien, chronologie très différente de celle qui était jusqu'alors proposée⁴⁰.

6. Mirebeau

On sait depuis le 19^e siècle que la petite commune de Mirebeau, à 25 km de Dijon, vers l'est, a été, dans l'Antiquité, le site d'une occupation militaire. A la sortie sud-est du bourg, sur la route de Pontailier, les champs étaient jonchés autrefois de débris archéologiques divers, dont de nombreuses tuiles estampillées au timbre de la VIII^e légion, parfois avec la mention de son légat Lappius. Ce matériel fut étudié à la fin du siècle dernier par R. Mowat, puis, au début de celui-ci, par E. Stein, pour l'édition du CIL XIII, 6⁴¹. Le nom de Lappius est trop rare pour n'avoir pas été très vite rapproché de celui du légat de Germanie inférieure, connu pour avoir maté la révolte de Saturninus, en 89⁴². Outre ces tuiles ont été découvertes à Mirebeau des estampilles de vexillations légionnaires⁴³. Sont clairement attestées les Ia, VIIIa, XIa, XIIIa, XXIa dans une série, la IIa et la VII[I]a ou la VII[II]a dans une autre. Selon R. Mowat, suivi par Th. Mommsen, de tels groupements ne pouvaient avoir été réunis à Mirebeau qu'à l'occasion de la répression de la révolte Batave, en 70⁴⁴. Au contraire, dans un article brillant, E. Ritterling a proposé d'identifier les vexillations de Mirebeau avec celles que commandait le primipilaire C. Velius Rufus, d'après une inscription de Baalbeck⁴⁵. Pour le savant allemand, les neuf vexillations, constituées en deux groupes (Ia, VIIIa, XIa, XIIIa, XXIa, d'un côté, IIa adiutrix, IIa augusta, VIIIa, XXIa de l'autre) auraient été réunies à Mirebeau au moment de l'offensive de Domitien contre les Chattes. Au premier groupement, constitué par des troupes de l'armée de Germanie supérieure, seraient venus s'ajouter des renforts de l'*exercitus Breton*, identifié dans le deuxième groupement⁴⁶. Cette hypothèse a été généralement acceptée, et n'a guère été critiquée que dans de très récents travaux⁴⁷. C'est donc à l'époque flavienne que le camp de Mirebeau était chronologiquement situé, mais E. Ritterling lui supposait aussi une activité et une importance stratégique majeure dès le règne d'Auguste. Cette hypothèse aussi a pris corps et a trouvé d'autant plus d'écho qu'un rapport de «Gallia» sur les fouilles récentes entreprises à Mirebeau signalait la présence de monnaies augustéennes dans les couches profondes de la *via principalis*⁴⁸.

³⁹ G. Alföldy, Die Hilfstruppen der römischen Provinz Germania Inferior. Epigr. Studien 6, 1968, 40-41.

⁴⁰ Datation augustéenne pour E. Ritterling. La date de la reconstruction en dur est incertaine: elle repose sur l'examen du matériel de remplissage des fossés et du titulus, très peu abondant.

⁴¹ R. Mowat, Les inscriptions et les tuiles légionnaires de Mirebeau. Bull. épigr. de la Gaule 3, 1883, 221-232. – Id., Estampilles de tuiles légionnaires à Mirebeau et à Andilly. Nouvelles tuiles légionnaires et autres inscriptions de Mirebeau, *ibid.* 4, 1884, 22-26 et 65-68 (repris par P. Lejay, Les inscriptions antiques de la Côte-d'Or [1889] 170-174). – E. Stein, CIL XIII, 6 n° 12173.

⁴² CIL VI, 1347 à rapprocher de L'Année Epigraphique 1961, 319 et du texte de Dion Cassius LXVII, 11, et de Epitomè de Caesaribus 11,9. Un certain nombre d'auteurs ont lu, fautivement, L. Appius.

⁴³ CIL XIII, 6, p. 131.

⁴⁴ Th. Mommsen, Lingonische Legionsziegel. Hermes 19, 1884, 439.

⁴⁵ Année Epigraphique 1903, 368 = ILS 9200.

⁴⁶ E. Ritterling, Zu den Germanenkriegen Domitians an Rhein und Donau. Jahresh. Österr. Arch. Inst. 7, 1904, Beiblatt 23-28. – A la suite sans doute d'une coquille non corrigée, Grenier (note 5) mentionnait la XXII^e légion.

⁴⁷ D. Kennedy, Velius Rufus. Britannia 14, 1983, 183-196. – K. Strobel, Zu den Vexillationsziegelstempeln von Mirebeau bei Dijon. Zeitschr. f. Papyrologie und Epigraphik 64, 1986, 257-264.

⁴⁸ Ritterling (note 2) 168, suivi par Wightman (note 1). – E. M. Wightman, The Lingones: Lugdunensis, Belgica or Germania superior? Studien zu den Militärgrenzen Roms II. Bonner Jahrb. Beih. 38 (1977) 207-217. – J-B. Devauges, Gallia 30, 1972, 454; 32, 1974, 430. – On notera, en revanche, la prudence dont avait fait preuve Grenier (note 5).

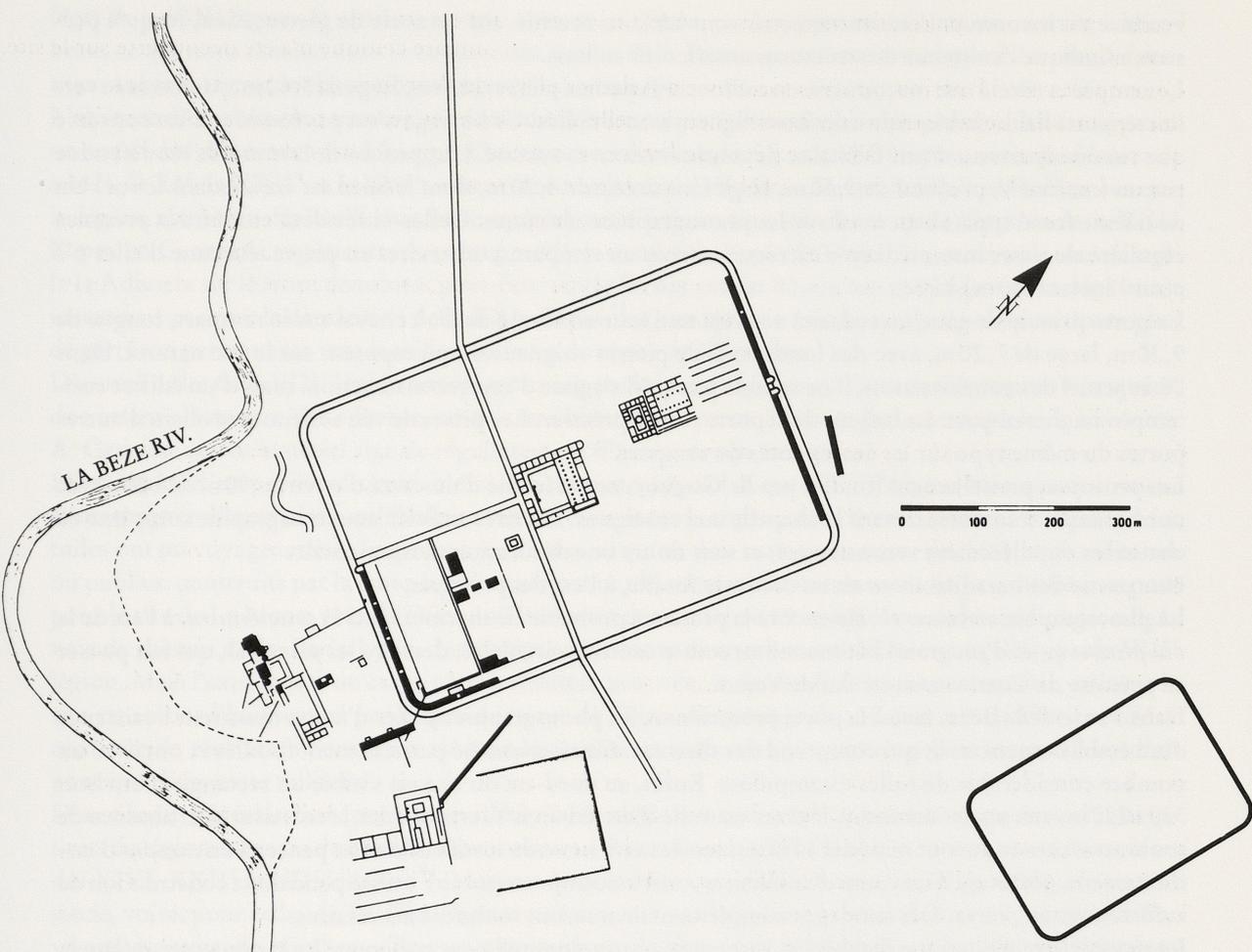


Fig. 10 Plan de Mirebeau (dessin de R. Goguey, d'après ses propres photographies aériennes).

Le camp est en effet connu, depuis 1964, grâce aux campagnes de photographies aériennes réalisées par R. Goguey, et aux fouilles qui ont commencé, sous sa direction, en 1968⁴⁹. Je ne saurais ici anticiper sur les conclusions d'une recherche collective en cours, et qui n'a pas encore été publiée, mais on peut, d'ores et déjà, donner quelques indications⁵⁰.

Le camp, tel que le révèlent les photographies aériennes, est un rectangle de 580x390 m environ, aux angles arrondis, qui occupe une superficie d'un peu moins de 22 ha (fig. 10). Les fouilles ont essentiellement sondé l'entrée des *principia*, la chapelle aux enseignes, les thermes extérieurs, face à la porte prétorienne, la porte principale sud-est et le rempart avoisinant, les casernements dans les *latera praetorii* gauches. L'ensemble des constructions est en pierre locale, sauf les blocs d'appareil, en calcaire tendre, dont la pro-

⁴⁹ R. Goguey, Le camp romain et les éléments d'une ville antique révélés par la photographie aérienne près de Mirebeau (Côte-d'Or). Bull. Soc. Nat. Antiqu. France 1967 (1969) 159-171. – Id., Une ville antique de tracé militaire à Mirebeau (Côte-d'Or): nouvelles découvertes aériennes et fouilles de 1968-1969. Bull. Soc. Nat. Antiqu. France 1970 (1972) 196-208; les fouilles ont été régulièrement publiées dans CACO 26, 1963-1969, 50-52; 27, 1970-1971, 14-20.; 28, 1972-1973, 99-127; 29, 1974-1975, 96-100; 30, 1976-

1977, 54-59. Voir aussi les rapports archéologiques de Gallia (supra) et Bilan des fouilles archéologiques en Côte-d'Or 1976-1977, 54-60.

⁵⁰ Voir une première synthèse par F. Bérard, R. Goguey, Y. Le Bohec et M. Reddé, Le camp militaire romain de Mirebeau, présentée au 14^e Congrès du Limes, à Carnuntum, en septembre 1986, dont je reprends ici les principales conclusions.

venance est inconnue. Les casernements sont bâtis en torchis, sur un socle de pierre. Rien, jusqu'à présent, n'indique l'existence de structures antérieures en bois.

Le rempart a révélé une maçonnerie en cailloutis de petites pierres sèches, large de 3,60 m, parementée vers l'extérieur à l'aide de blocs de calcaires soigneusement taillés. Ce blocage n'est pas fondé et n'est conservé que sur une épaisseur d'une trentaine de centimètres en moyenne. L'approche de la muraille est défendue par un fossé en V, profond de 2,50 m, large sans doute de 4,20 m, dont le fond est creusé dans le roc. Un deuxième fossé apparaît au nord sur les photographies aériennes. Celles-ci révèlent en outre la présence régulière de tours intermédiaires carrées, internes au rempart, construites en pierre. Aucune d'elles n'a pour l'instant été explorée.

La porte principale gauche (sud-est) a révélé une tour en forme de U, à cheval sur le rempart, longue de 9,20 m, large de 7,20 m, avec des fondations de pierres soigneuses, qui reposent sur le roc naturel. Dans l'état actuel des connaissances, il ne semble pas qu'il s'agisse d'une reconstruction, mais d'un édifice contemporain du rempart. La largeur de la porte reste à préciser. Les prises de vue aériennes révèlent d'autres portes du même type sur les autres côtés du rempart.

Les *principia*, partiellement fouillés par R. Goguey, ont la forme d'un carré d'environ 90 m de côté, avec une basilique transverse devant la chapelle aux enseignes. L'entrée a révélé une stratigraphie complexe de chaussées régulièrement reconstruites, et sans doute une décoration monumentale.

Une partie des baraquements est en cours de fouille, à l'est des *principia*.

La photographie aérienne révèle encore la présence probable de thermes dans la *praetentura*, à l'est de la *via praetoria*, et d'un grand bâtiment à structure centrale circulaire, derrière les *principia*, qui fait penser au prétoire de Caerleon ou à celui de Vetera.

Dans l'anse de la Bèze, face à la porte prétorienne, les photographies prises d'avion montrent l'existence d'un établissement civil, qui comprend des thermes. Ceux-ci ont été partiellement fouillés et ont livré un nombre considérable de tuiles estampillées. Enfin, au nord-est du site est visible un rectangle d'environ 320x220 m, aux angles arrondis; la trace est celle d'un fossé en V, creusé dans le sol naturel. L'absence de toute structure et de tout matériel à l'intérieur de cette seconde fortification fait penser à un *campus* d'entraînement, plutôt qu'à un camp d'auxiliaires, ou à un camp temporaire utilisé pendant la construction de la forteresse en pierre. Des sondages complémentaires seront toutefois nécessaires.

Le matériel archéologique datable est rare, mais chronologiquement cohérent. Le monnayage reflète la circulation monétaire du 1^{er} siècle, avec une abondance relative de bronzes augustéens, qui ont circulé, on le sait, jusqu'aux mesures de démonétisation prises par Trajan. La numismatique postérieure aux Flaviens est en revanche rare: elle traduit la réutilisation probable de quelques bâtiments après le départ de l'armée.

Le matériel céramique ne comprend aucun tesson d'Arétine, ni de gallo-romaine précoce. Pour l'essentiel – et avant toute étude céramologique précise par les soins d'un spécialiste – le matériel paraît datable des règnes de Néron et de Vespasien. Cette constatation, associée, dans l'état actuel des connaissances, à l'absence de niveaux antérieurs au camp en dur, nous semble exclure toute datation augustéenne du site, contrairement à ce que croyait E. Ritterling.

Des très nombreuses tuiles estampillées (plus de 500 exemplaires étudiés), 1/3 environ est frappé au timbre de la VIII^e légion, 2/3 au timbre de Lappius, moins d'une vingtaine attestent la présence des vexillations. Cette statistique simple, qui est valable aussi bien pour l'ensemble du site que pour la zone des baraquements fouillés, indique clairement que les vexillations ne sauraient être responsables de la construction du camp. L'abondance des timbres de Lappius atteste en outre une activité éditiltaire importante et nécessairement assez longue; elle exclut par conséquent que le légat de Germanie inférieure ait pu opérer à Mirebeau au moment de la révolte de Saturninus, pour des opérations militaires ponctuelles, ou même après la défaite de celui-ci, puisque nous savons que, au plus tard en octobre 90, le légat de Germanie supérieure était C. Octavius Tadius Tossianus L. Iavolenus Priscus. Lappius, devenu légat de Syrie dès le début de 91 au moins, n'aurait eu au maximum qu'un an et demi pour manifester son activité à Mirebeau, alors que la durée normale d'une légation en Germanie est d'au moins deux ou trois ans⁵¹. Il vaut mieux, dans ces conditions, s'en tenir à l'hypothèse formulée par J. Assa, selon laquelle c'est en tant que

légat de la VIII^e légion, et non en tant que légat de province que Lappius a manifesté son activité à Mirebeau, ce qui nous ramène dans le courant des années 70⁵². Remarquons que cette hypothèse est parfaitement cohérente avec la chronologie du matériel céramique.

L'absence d'un abondant matériel du second siècle, et même de l'extrême fin du premier, laisse supposer un retrait de l'armée vers cette époque. On constate, au demeurant, que la VIII^e légion, associée désormais à la I^e, la XI^e, la XIII^e et la XXI^e, envoie une vexillation à Mirebeau, ce qui indique probablement que la légion a été transférée ailleurs; cette opération s'effectue nécessairement après l'arrivée de la XXIIa Rapax en Germanie supérieure, dans les premières années du règne de Domitien, et avant le transfert de la I a Adiutrix sur le front danubien, peut-être vers la fin des années 80, encore que la date de ce départ soit incertaine, et avant la disparition de la XXIIa Rapax⁵³. Quoiqu'il en soit, le camp n'avait sans doute plus de garnison permanente vers le milieu ou la fin du règne de Domitien.

D'autres tuiles de la VIII^e légion ont été trouvées, parfois en abondance, dans toute la région. L'enquête, due essentiellement à Y. Le Bohec, en dressera bientôt une carte. Est-ce à dire, comme le croyait encore A. Grenier, que ce matériel signale régulièrement d'autres camps militaires?

L'hypothèse n'est pas invraisemblable, si l'on tient compte du fait que la VIII^e légion était nécessairement accompagnée d'auxiliaires, qu'il fallait caserner dans toute la région, mais il est non moins évident que les tuiles ont pu voyager et être largement réutilisées, et qu'on doit trouver en outre des bâtiments militaires ou publics, construits par la troupe, mais qui ne sont pas nécessairement des camps. Le problème se pose pour le site de La Noue, près de Dijon, où l'on avait découvert au 19^e siècle, lors de la construction de la voie de chemin de fer Paris/Lyon, des vestiges romains et de nombreuses tuiles estampillées par la VIII^e légion. Mais l'existence d'un camp n'est nullement prouvée, et risque de demeurer incertaine, puisque le site est aujourd'hui occupé par la gare de triage de Dijon. Le passage de la Saône à Pontailler a révélé et continue de révéler de nombreux timbres légionnaires, mais ceux-ci peuvent provenir aussi bien d'un pont que d'un poste militaire.

D'une façon générale, cette présence militaire à Mirebeau a souvent été rapprochée d'une série d'inscriptions de légionnaires ou de bénéficiaires trouvées à Pontailler ou à Tîl-Châtel, et mentionnant des soldats des XIV^e, XXII^e et VIII^e légions⁵⁴. Mais ces inscriptions sont datables au plus tôt du milieu du second siècle, voire, pour celles de Tîl-Châtel, du troisième, et ne sauraient avoir aucun lien avec l'occupation flavienne du camp de Mirebeau. Tout au plus peut-on espérer dater, à Mirebeau, certaines réoccupations tardives, et les attribuer à la présence d'une troupe militaire, ce qui n'est pas encore certain, dans l'état actuel de nos connaissances archéologiques.

7. Strasbourg

La présence d'un camp de la VIII^e légion à Mirebeau au début de l'époque flavienne n'est évidemment pas sans conséquences sur l'histoire de ce corps de troupes, ni sur celle de Strasbourg, considéré jusqu'ici comme la base de la légion depuis 70 après J.-C.⁵⁵.

Les problèmes posés par les fouilles de Strasbourg sont complexes, et il n'est pas question de les aborder

⁵¹ Cf. G. Alföldy, Die Legionslegaten der römischen Rheinarmeen. *Epigr. Studien* 3 (Bonner Jahrb., Beih. 22) (1967) 11-13.

⁵² J. Assa, Aulus Bucius Lappius Maximus. *Akten des IV. Internationalen Kongresses für griechische und lateinische Epigraphik*, Vienne 1964, 31-39. Repris par W. Eck, *Die Statthalter der germanischen Provinzen vom 1.-3. Jahrhundert*. *Epigr. Studien* 14 (1985) 149-151 et G. Alföldy (note 51).

⁵³ Sur l'histoire des légions sous Domitien, on se référera désormais à F. Bérard, *Histoire des légions romaines sous le règne de Domitien*, sous presse. L'étude des estampilles de vexillations de Mirebeau montrera que l'hypothèse

proposée par Ritterling d'une concentration des armées de Germanie et de Bretagne en vue de la guerre Chatte, et le lien de ces vexillations avec celles de Velius Rufus doivent être désormais abandonnés (cf. déjà Bérard note 50).

⁵⁴ CIL XIII, 5609, 5621-5624, 5626.

⁵⁵ Sur l'histoire de la légion, on verra, outre l'article Legio de E. Ritterling dans la *Real-Encyclopädie*, l'étude récente de B. Oldenstein-Pferdehirt, *Die Geschichte der Legio VIII Augusta*. *Jahrb. RGZM* 31, 1984, 397-433. Sur Strasbourg même, la synthèse la plus récente est celle de J.-J. Hatt, *Strasbourg Romain*. In: *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours*, sous la direction de G. Livet et F. Rapp, Strasbourg, 1980.

ici dans leur ensemble. Au demeurant, trop peu d'éléments nouveaux et certains sont connus, et je me contenterai d'indiquer en quoi les études en cours modifient le schéma historique traditionnel, renvoyant à d'autres publications une étude plus complète⁵⁶.

On admet d'ordinaire que Strasbourg a été occupé, à l'époque augustéenne, par une aile de cavalerie (l'*ala Petriana*), puis, dès le début du règne de Tibère, et jusqu'au début de l'offensive de Claude en Bretagne, par la II^e légion. Le camp de Strasbourg n'aurait plus reçu de garnison permanente entre cette date et l'installation de la VIII^e légion en 70. Seuls des détachements de la IVa Macedonica et de la XXIa Rapax auraient pu être présents sur le site, à diverses occasions.

Aucun élément archéologique nouveau n'autorise à modifier ce schéma, sauf, assurément, un doute méthodique: l'*ala Petriana* n'a livré à Strasbourg qu'une inscription (CIL XIII, 11 605), et les traces archéologiques de son camp sont plus qu'incertaines et difficiles à interpréter⁵⁷. La présence de la II^e légion est, en revanche, bien attestée par une série d'inscriptions (CIL XIII, 5975-5978. 11 628-11 629. 12317). Celle de la IVa Macedonica ne saurait avoir été au mieux qu'épisodique: elle n'est en effet supposée que grâce à l'existence d'une marque sur tuile à Königshoffen, qui n'est pas en soi plus probante que les exemplaires isolés, mais plus tardifs, de la XIII^e ou de la XXII^e⁵⁸. On peut y ajouter, si l'on veut, la découverte à Drusenheim d'un casque ayant appartenu à un soldat de cette légion⁵⁹: c'est assurément fort peu.

La XXI^e légion, pour sa part, a laissé plus de traces épigraphiques, puisque une douzaine de tuiles de ce corps de troupes est connue à Strasbourg; R. Wiegels, qui a étudié récemment ces estampilles, conclut prudemment que la présence de la légion à Strasbourg à la fin de l'époque julio-claudienne demeure très incertaine⁶⁰: il est possible qu'un détachement ait construit des thermes, mais on ne saurait prouver que la XXIa Rapax ait occupé l'ensemble du camp.

On touche là, il est vrai, au problème crucial de la chronologie des enceintes de Strasbourg: on sait depuis fort longtemps, en effet, que le mur du Haut-Empire, à chaînage de briques, avec des estampilles de la VIII^e légion auguste, repose sur une construction en blocs de basalte, très différente par son matériau et sa technique de construction. On en a généralement conclu qu'il s'agissait là d'une première enceinte, surmontée d'une palissade de bois, attribuée le plus souvent à l'activité de la XXI^e légion, puis détruite et remplacée ultérieurement par l'enceinte à chaînage de briques⁶¹. Cette hypothèse se heurte toutefois à une série de difficultés, archéologiques et historiques.

Je ne connais pas, pour ma part, d'enceinte en pierre surmontée d'une palissade de bois. On peut tout au plus supposer l'existence d'un mur entièrement en pierre, détruit dans sa partie haute à la suite d'un événement important (guerre, incendie) ou arasé pour servir de fondation à une reconstruction. Cette seconde opération reste toutefois fort hypothétique: pourquoi en effet raser, jusqu'aux fondations, un solide mur de basalte et le remplacer par un autre? On ne peut exclure a priori que le mur de basalte n'ait jamais été qu'une simple fondation construite selon une technique différente de l'élévation, et les exemples similaires ne manquent pas. Mais c'est ici que surgissent de nouvelles difficultés, d'ordre chronologique.

Une enceinte entièrement en pierre, entre 45, date du départ de la XXIa Rapax de Mayence et 51, date de son installation à Vindonissa, fait assurément difficulté. Au reste, un croquis stratigraphique publié autrefois par J.-J. Hatt^{61a}, semble montrer que la fondation du mur du Haut-Empire – donc la construction de basalte – plonge dans la couche d'incendie de 70, et repose partiellement dessus, ce qui tendrait à prou-

⁵⁶ Nous publierons (R. Goguet, F. Bérard, Y. Le Bohec et moi-même), avec l'étude des tuiles de Mirebeau, les considérations que nous inspirent celles de Strasbourg.

⁵⁷ R. Forrer, Strasbourg-Argentorate préhistorique, gallo-romain et mérovingien (1927) 212. 219-221.

⁵⁸ Ibid. 21 et pl. I.

⁵⁹ F. Schäffer, Le casque romain de Drusenheim (1932).

⁶⁰ R. Wiegels, Zeugnisse der 21. Legion aus dem südlichen

und mittleren Oberrheingebiet. Zur Geschichte des obergermanischen Heeres um die Mitte des 1. Jahrhunderts n. Chr. Epigr. Studien 13 (1983) 1-42.

⁶¹ Hatt (note 55) 87. Voir les doutes de R. Wiegels (note 60).

^{61a} J.-J. Hatt, Fouilles et découvertes romaines à Strasbourg de 1950 à 1952. Cahiers Arch. et Hist. Alsace 133, 1953, 73-96.

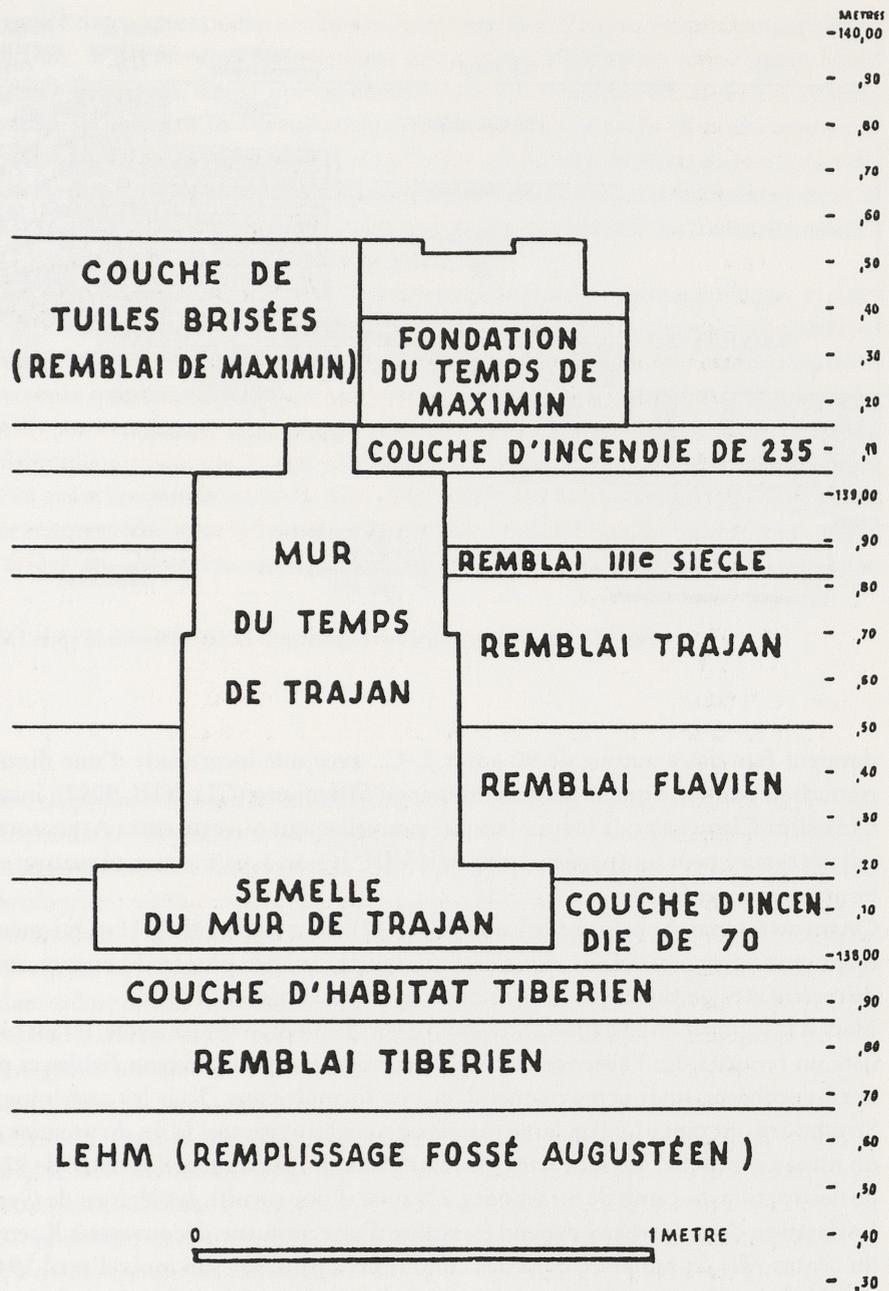


Fig. 11 Strasbourg: coupe du rempart (d'après Hatt [note 61a]).

ver, si le dessin, très schématique, est fiable, que le mur à blocs de basalte est postérieur à l'époque julio-claudienne (fig. 11).

La chronologie actuelle de l'occupation de Mirebeau par la VIII^e légion exclut d'autre part une installation de cette troupe à Strasbourg sous le règne de Vespasien au moins. La légion ne saurait, en effet, avoir construit à deux endroits différents, et assez éloignés l'un de l'autre, deux camps de cette taille, assez grands l'un et l'autre pour accueillir l'unité tout entière. On constate en outre que les tuiles de Mirebeau et celles de Strasbourg ne comprennent aucun exemplaire commun, ce qui indique très certainement que les deux sites ne sont pas contemporains. Cette évidence chronologique commence d'ailleurs à apparaître dans les fouilles mêmes de Strasbourg: les tout récents travaux menés par M. D. Watton au cœur du camp antique (fouille »Istra«) ont montré que les niveaux les plus anciens associés à des tuiles de la VIII^e légion

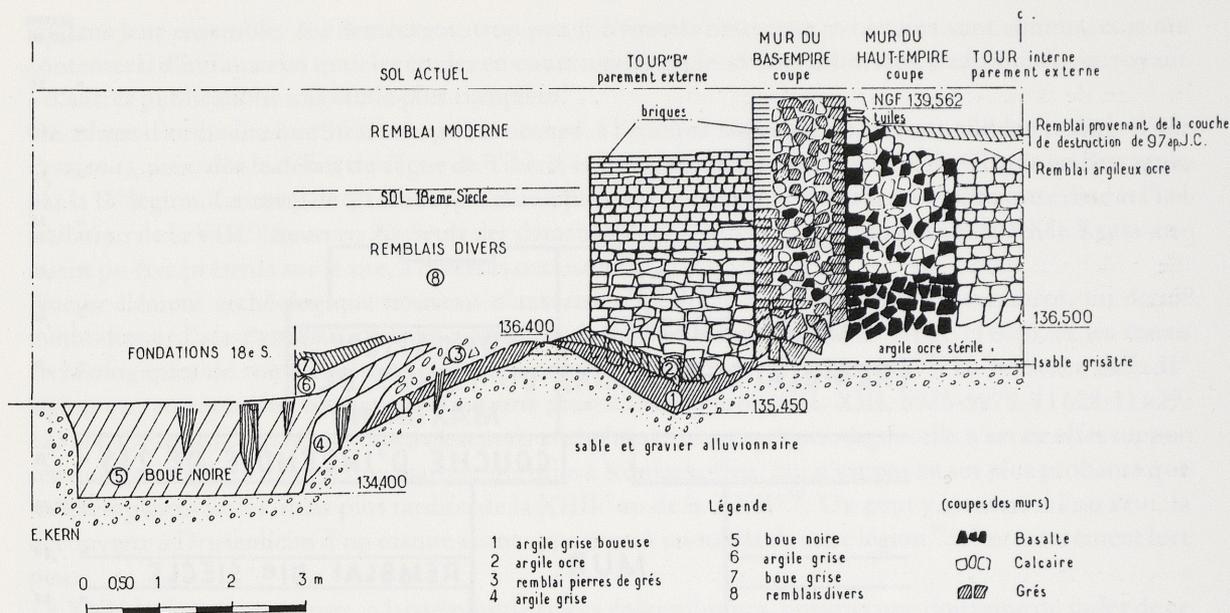


Fig. 12 Strasbourg: coupe du rempart, quai Lezay-Marnesia (d'après Hatt [note 55]).

devaient être datés autour de 90 après J.-C., avec une incertitude d'une dizaine d'années⁶². Il faut se résoudre à admettre que le fameux milliaire d'Offenburg (CIL XIII, 9082), installé sur les ordres de Cn. Cornelius Clemens pour baliser la route nouvellement ouverte entre Argentorate et la Rétie n'implique pas nécessairement une participation de la VIII^e légion à ces travaux, ni surtout un cantonnement à Strasbourg même, en 73-74.

Quant au rempart à chaînage de briques (fig. 12), il est daté par J.-J. Hatt lui-même de l'époque de Trajan, et, pour ma part, j'y verrais volontiers un ouvrage un peu plus tardif encore, compte tenu de la présence de certaines estampilles que je crois postérieures au règne de Trajan.

Mais si la légion s'est installée à Strasbourg vers la fin du premier siècle, il faut bien qu'elle ait eu dès cette date un rempart. En l'absence de fouilles stratigraphiques vraiment fiables et publiées, on en est réduit aux hypothèses, mais je me risquerai ici à en formuler une. Tous les archéologues passés et présents de Strasbourg ont remarqué un large réaménagement du site vers la fin du premier siècle. Ceci se traduit par un niveau cendré, attribué par J.-J. Hatt à une couche d'incendie, datée de 97, signe évident, selon lui, de destruction du camp de Strasbourg à la suite d'une révolte des légions de Germanie contre Nerva⁶³.

La datation de ces niveaux dépend en réalité d'une monnaie découverte à Koenigshoffen, donc fort loin du centre ville, et ramassée dans des conditions suspectes: «au mois d'avril 1947, écrit J.-J. Hatt, notre ami M. Jules Griess, archéologue bénévole et passionné faisait faire à ses frais un sondage dans le jardin de M. Zinger au 86 de la route des Romains, à environ 3 m au sud de la maison... Il existait, à la profondeur de 2,90 m, en-dessous d'un lit de grès rouge formant sol, et d'une couche de loess remanié, une couche d'incendie et de destruction, contenant des fragments de charbon de bois, des cendres, des scories. Une monnaie de Nerva a été trouvée par Monsieur Griess dans les déblais. Il estime qu'elle vient de la couche d'incendie.

⁶² S. Dardaigne et M.-D. Watton, Nouvelles découvertes de briques et de tuiles de la légion VIII Augusta à Strasbourg. Cahiers Arch. et Hist. Alsace 1986, 131-138. Je remercie Madame Watton des renseignements qu'elle a bien voulu me communiquer. Je montrerai dans l'étude des tuiles de Mirebeau que les niveaux «flaviens» de la rue de l'Ail, aux-

quels sont associées des tuiles de la VIII^e légion, sont sans doute beaucoup plus tardifs.

⁶³ Hatt (note 55) et id., L'incendie d'Argentorate en 96-97 après J.-C., une révolte militaire ignorée dans les Champs Décumates sous Nerva. Comptes Rendus Paris 1950, 132-136; id., Histoire de la Gaule romaine (1959) 167-168.

Bien que la céramique trouvée dans cette couche ne dépasse pas le règne de Néron, ce qui contredirait au premier abord cette assertion, la découverte récente, dans une couche d'incendie, sous l'église Saint-Etienne, de deux monnaies de Domitien, dont l'une est datée de son XV^e consulat (90 après J.-C.), nous oblige à abonder dans ce sens. La monnaie de Nerva est en excellent état. L'incendie de la fin du premier siècle, à Strasbourg pourrait donc être daté de 96 après J.-C.⁶⁴. On voit la fragilité de la preuve: la couche de cendres n'est pas nécessairement en relation avec celle de Strasbourg, à plusieurs kilomètres de là. Il peut s'agir d'un incendie local, d'un remblai, d'un feu industriel, et non accidentel. La monnaie, quant à elle, provient des déblais, et son origine stratigraphique est incertaine.

Plutôt que de supposer l'existence d'une grave révolte militaire en Germanie, matée par Trajan, et dont ni le «Panégyrique» de Pline, ni aucun autre texte ne parlent, je préférerais envisager une autre hypothèse: puisque c'est vers le milieu ou la fin des années 80, que la légion, ayant quitté Mirebeau, semble s'installer à Strasbourg, les remaniements que l'on constate un peu partout dans le centre du camp d'Argentorate vers cette époque ne sont-ils pas à mettre en relation avec cette installation? Et puisque le mur à chaînage de briques semble assez largement postérieur à cette installation, le «mur de basalte», qui n'est pas daté pour l'instant, mais qui, vu sa technique de construction, paraît difficilement antérieur aux Flaviens, ne pourrait-il être le premier rempart édifié par la huitième légion à Strasbourg? Simples hypothèses, que je ne prétends nullement ériger en certitudes, en l'absence des preuves archéologiques qui manquent encore⁶⁵.

*

Au terme de cette enquête, il apparaît clairement que le schéma historique proposé autrefois par E. Ritterling, et à peine modifié par E. M. Wightman, est très largement dépassé. On ne peut plus considérer, en effet, que les rares vestiges militaires connus dans la Gaule intérieure sont en grande partie attribuables, parfois avec des réutilisations ultérieures, à une organisation territoriale que l'armée aurait mise en place après la conquête césarienne et qui aurait pris fin avec l'offensive de Germanie. Il est hors de doute que la Gaule intérieure, avant les opérations de Drusus, a été militairement occupée, mais nous ignorons tout de ce dispositif. La date même de son démantèlement, à supposer que celui-ci n'ait pas été progressif, est incertaine: avant ou après la défaite de Lollius? Il faudrait, pour en savoir davantage, découvrir et fouiller un beaucoup plus grand nombre de vestiges; la photographie aérienne apportera sans aucun doute des éléments nouveaux dans l'avenir, mais on ne saurait aujourd'hui avancer la moindre hypothèse sur l'organisation de la défense à l'époque augustéenne précoce. On peut seulement estimer que la théorie, émise par E. Ritterling, d'une concentration en pays Lingon, chez les Rèmes, ou dans la région de Saintes ne résiste pas à l'examen des faits archéologiques, même s'il n'est évidemment pas exclu de trouver là des vestiges militaires. Il serait intéressant, à cet égard, de fouiller les enceintes de Picardie, découvertes par R. Agache, et de voir à quelle époque les attribuer.

On pourrait être en revanche mieux renseigné, désormais, sur certaines difficultés de la romanisation dans le courant du premier siècle après J.-C. On ne peut manquer, en effet, d'être frappé par l'existence simultanée, à Aulnay-de-Saintonge, et à Arlaines, dans le Soissonnais, de deux camps militaires importants. Assurément, il ne saurait s'agir, pour cette époque, de postes routiers, et on voit mal l'importance stratégique particulière des carrefours près desquels sont installés ces deux cantonnements. Il est tentant,

⁶⁴ J.-J. Hatt, Nouvelles découvertes romaines en Alsace. Cahiers Arch. et Hist. Alsace 1948, 177-179.

⁶⁵ Pour être tout à fait complet, on ne peut manquer de citer le cas difficile de Biesheim-Oedenburg, où les fouilles anciennes et récentes ont mis au jour une quantité de tuiles de la VIII^e légion, mais aussi de la XXI^e (étudiées par R. Wiegels (note 60), de la XI^e, de la XIII^e, et de la Ia Martia.

L'abondance de ce matériel atteste très certainement l'existence d'un poste ou d'un dépôt militaire, mais celui-ci, malgré diverses campagnes de fouilles récentes, n'a pas encore été clairement mis en évidence (voir Gallia 24, 1966, 336-339; 32, 1974, 373-374; 34, 1976, 385-386; 36, 1978, 350-354; 40, 1982, 350-354; 42, 1984, 265; F. Petry et E. Kern, Cahiers Arch. et Hist. Alsace 21, 1978, 5 sqq.).

évidemment, de rapprocher leur installation de la révolte de 21, plus grave qu'on ne l'a parfois pensé, et qui, au dire même de Tacite (*Annales* III, 40-46), a touché aussi bien l'ouest de la Gaule (Turons-Andécaves), que le nord-est (Héduens-Trévires), avec des racines dans toutes les cités: »*haud ferme ulla civitas intacta seminibus eius motus fuit*«, écrit l'historien. La raison en était les dettes (Tacite, loc. cit.), les confiscations opérées au détriment des grands comme des collectivités (Suétone, *Tibère* XIX), l'alourdissement des tributs, l'absence d'intégration réelle, trois-quarts de siècle après la conquête, dans les cadres de la cité romaine, erreur que la politique de Claude essaiera de pallier, mais sans succès véritable avant l'époque flavienne. Il n'est pas nécessaire de revenir longuement sur ces faits, qui sont bien connus⁶⁶; mais il est clair, si notre hypothèse est exacte, que la répression de l'insurrection a été moins facile que ne le suggère le récit de Tacite, et que la révolte a eu des conséquences à relativement long terme: le camp d'Arlaines est en effet occupé, apparemment sans interruption, jusque vers les années 80. Est-ce à dire que, dans certaines régions tout au moins, la pacification ne s'est pas faite immédiatement?

On retrouve le même problème, mais avec une ampleur plus grande encore, après la guerre civile de 70. L'installation d'un camp légionnaire à Mirebeau ne peut, là non plus, s'expliquer par l'existence d'un nœud routier important: Langres eût été mieux choisi; l'hypothèse d'un dépôt de ravitaillement pour les armées de Germanie et de Bretagne n'est pas vraiment compatible avec la présence d'une légion entière; enfin l'idée de Ritterling selon laquelle Domitien aurait préparé là sa guerre contre les Chattes ne cadre pas avec la géographie, car le site est trop loin du *limes*, ni non plus avec la chronologie.

Reste l'hypothèse, là aussi, d'une pacification longue et difficile, dans une région ou près d'un peuple, celui des Lingons, qui a pris fait et cause, pendant la guerre civile, pour le parti germanique. On pourrait relever à plaisir les allusions de Tacite à cette situation dans le récit de la guerre civile. D'après Frontin, *Stratagemata* IV, 3, 14, les Lingons comptaient 70 000 hommes en armes en 70; le chiffre peut être exagéré, mais ce n'est pas certain, car Frontin connaissait bien la situation pour avoir lui-même dirigé la campagne de pacification. On ne manquera pas non plus de rappeler la longue traque de l'un des chefs de la révolte, le Lingon Julius Sabinus, caché pendant neuf ans dans la région, et dont la présence a sans doute entretenu une certaine agitation (Dion Cassius LXV, 3). On rappellera enfin que, plus au nord, Arlaines fut reconstruit à la même époque, et ne fut abandonné, comme Mirebeau, que vers le milieu ou la fin du règne de Domitien, à un moment où, peut-être, les choses étaient rentrées dans l'ordre, et où la présence des troupes pouvait paraître plus essentielle sur le *limes*. Peut-être ne s'agit-il là, en vérité, que de coïncidences, de faits sans liens entre eux, et l'on manque encore, assurément, d'éléments décisifs pour relier ces différents sites militaires les uns aux autres. Cette enquête, à tout le moins, aura permis de mettre en doute quelques certitudes établies depuis longtemps.

⁶⁶ A. Grenier, *Tibère et la Gaule*. Revue Etudes Latines 1936, 373-388. – G. Alföldy, *La politique provinciale de Tibère*.

Latomus 24, 1965, 824-844. – J.-K. Drinkwater, *The Rise and Fall of the Gallic Julii*. Latomus 37, 1978, 817-850.